



Communauté de Communes

Lomagne Gersoise

Territoire d'@ccueil et d'Excellence

RAPPORT D'ACTIVITES

COMMUNAUTAIRES

2022

**I – RESUME DES PROJETS MENES
ET
DES ACTIONS DE COMMUNICATION**

1. Projets et actions menés par compétence

- **Economie** : animation, zones d'activités, immobilier d'entreprises, tourisme
- **Environnement** : SPANC, PCAET, Plan Paysage, GEMAPI
- **Aménagement de l'espace et mobilité** : SCOT, TAD, Internet haut débit
- **Habitat et urbanisme** : OPAH, réhabilitation des bâtiments communaux, urbanisme, PVD
- **Voirie** : voirie d'intérêt communautaire, service commun
- **Services à la population** : aire d'accueil des gens du voyage, école de musique, bâtiments scolaires, offre de santé + conseiller numérique, soutien à la parentalité

RESUME DES PROJETS MENES

① – Economie

1.1. Animations économiques :

● **Poursuite du travail d'accompagnement du Service Economie :**

- Contacts et rencontres de porteurs de projets, suivi d'entreprises déjà existantes sur le territoire, accompagnement de projets d'implantation, de projets de transmission-reprise, au total ce sont près de 80 personnes accompagnées.

● **Mise en œuvre de la stratégie économique :**

- **Pépinière d'entreprises** et ateliers de production : suivi des entreprises résidentes (LE VIN COTE FEMME, PELITOOL) ;
- **Hôtel d'entreprises** : BERTHIER GE
- Contrôle hebdomadaire de l'observatoire économique (logiciel AGDE), avec l'enregistrement des immatriculations d'entreprises et des cessations d'activité (radiation, liquidation, etc.).
- Suivi et gestion de la **Bourse de l'Immobilier des entreprises**, avec publication en ligne de nouvelles annonces.
- Alimentation de la Bourse de l'emploi qui recense l'ensemble des offres sur le territoire. Lien avec la page Facebook Lomagne Gersoise Emplois qui relaie principalement les annonces des entreprises et/ou partenaires de la Lomagne Gersoise.

● **Actions partenariales :**

- Concertation et coordination avec les associations de représentants des professionnels locaux (ACAL 32 et CAP Fleurance), et accompagnement à la mise en œuvre d'événementiels (notamment le forum de l'habitat et de la décoration de Lectoure en octobre).
- Partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gers, avec la mise à disposition de quatre bureaux de la Pépinière d'entreprises pour la réalisation des déclarations PAC des agriculteurs du territoire. Du 5 avril au 16 mai la Chambre d'agriculture a accueilli 281 agriculteurs soit plus de 10% des 2 353 agriculteurs assistés à l'échelle du département pour 6 114 dossiers PAC déposés. En plus de la période pour la PAC, la Chambre d'agriculture a été présente pour des journées d'informations et des rendez-vous individuels afin d'accompagner les agriculteurs sur des études économiques pour

l'installation. Des permanences aussi au LIR à Fleurance. A cela s'ajoute des permanences une fois par mois du service de remplacement pour les adhérents agriculteurs.

- La Lomagne Gersoise met à disposition de la Mission Locale du Gers des espaces (expérimentation) afin d'accompagner les jeunes jusqu'à 26 ans dans le cadre du contrat Engagement Jeunes ; présence de 2 jours par semaine. En 2023 est prévu la signature d'une convention de partenariat.
- Suite à la fermeture de l'entreprise MATINES à Brugnens, la CCLG met à disposition 2 espaces au LIR à la cellule de reclassement LHH.
- Projet de plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) : portée conjointement par la Direction régionale des Affaires culturelles, la ville de Lectoure et la communauté de communes de la Lomagne Gersoise, le service économie est présent aux réunions de concertation afin de pouvoir accompagner au mieux les entreprises et/ou porteur de projet qui souhaitent s'installer à Lectoure.
- Présence du service développement économique sur les webinaires de la Région, ainsi que les réunions notamment à la CCI du Gers afin de pouvoir répondre au mieux aux attentes des entreprises et porteurs de projet.

- **Forum du recrutement** : Organisé en partenariat avec les services de l'emploi du Gers, le forum a accueilli 41 entreprises, les services de l'Armée et de la Défense, les consulaires (CCI, CMA, chambre d'agriculture), l'Ecole des métiers du Gers, CCI Formation, le point Orientation apprentissage..., BGE Sud-Ouest, Kanopé, Centres de formations... Partenariat renouvelé avec la Cité scolaire Maréchal Lannes et notamment une classe de BAC PRO pour la rédaction du questionnaire à destination des visiteurs et des entreprises, l'accueil et l'orientation des visiteurs ainsi que le dépouillement et l'analyse des questionnaires distribués.

RESUME DES PROJETS MENES

1.2. Immobilier d'entreprises

- Atelier relai : Pour rappel, en 2009, l'entreprise GLOSEK GOURMET, spécialisée dans la fabrication et la mise au point de desserts en conserves souhaite s'installer à Fleurance. Suite à l'accompagnement du service développement économique, une solution d'atelier-relai est proposée. L'entreprise signe en 2010 avec la Lomagne Gersoise un crédit-bail de 12 ans. En mai 2022, à l'expiration du bail, l'entreprise devient propriétaire.

- Aides immobilières à ALTHO et AAE

- Zone Industrielle Lectoure : La SCI TERRIERE acquiert le dernier terrain sur la ZI La Couture. Un bâtiment sera construit et accueillera l'entreprise CPR Etanchéité actuellement installée à Auch.

- Eclairage public ZA Fleurance

Laboratoire d'Innovation Rurale – LIR

Hébergement :

- Le LIR a accueilli l'entreprise BEKILLE, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de rack à vélos suite au comité d'agrément le 1^{er} juin.

BEKILLE est intégré en formule « INCUBATEUR ».

- Egalement la SAS ENYOKO, agence de communication qui en parallèle développe une application à destination des sapeurs-pompier.

- Poussinière commerciale : destinée à être louée temporairement sur une durée maximum d'un an aux porteurs de projet qui souhaitent s'installer sur le territoire de la Lomagne Gersoise pour expérimenter leur activité en amont. VI EN FIL (Virginie DESPAX) a pu tester son activité pendant la période de Noël en ouvrant une boutique éphémère. En plus des ateliers du « faire soi-même », la jeune femme propose aussi des cours de couture ouverts à tous à partir de 8 ans.



Animations :

- Afterworks : reprise des soirées à destination des acteurs économiques de la Lomagne Gersoise (rôle et accompagnement de la Banque de France (19/04), MEDiateEZ (23/06/), présentation aux commerçants de l'entreprise BEKILLE (24/10)

- Petits déjeuners économique avec le conseil de développement : 25/10 : relance de la démarche pole 21, 15/11 : ligne ferroviaire Agen/Auch et 9/12 : petites villes de demain,

- Petits déjeuners : Boucle locale d'énergie à destination des acteurs économiques du territoire, 16/11 démarche engineering partenariale ligne AUCH/AGEN,

- OPTION INNOVATION : Un événement qui a eu lieu au LIR du 10 au 14 octobre à destination des collégiens et lycéens. Les enseignants et leurs élèves sont invités à découvrir des métiers peu connus à fort potentiel de recrutement, vivre des rencontres inspirantes, assister à des démonstrations et participer à des ateliers pratiques et ludiques. Durant toute la semaine, le LIR a pu accueillir les élèves de 3^{ème} du collège Hubert Reeves de Fleurance sur des ateliers autour du FABLAB.

✓ Des jeunes accompagnés par la Mission Locale du Gers sont venus à la rencontre de l'entreprise ENYOKO et a pu échanger sur le développement de l'application à destination des SDIS,

✓ Des classes de 3^{ème} du collège Hubert Reeves sont venues découvrir la réalité virtuelle au Concept cube, appréhender la découpe laser au Fablab ainsi que le stationnement vélo mobile connecté avec BEKILLE hébergée au LIR,

✓ Cet évènement étant national et outre-mer une classe du lycée technologique « Les Maristes » de Toulouse (31) est venue à la rencontre de BEKILLE.

✓ Des journées découvertes du Concept Cube ont été réalisées à destination des entreprises du BTP et des architectes et maître d'œuvre du territoire.

Plusieurs entreprises ont pu profiter des infrastructures du LIR en louant un espace pour des réunions, des formations... (Fleurance Nature, PHYTOGERS, ETHIQUABLE, SQUARE HABITAT, MANGEONS FRAIS, MAC DO...) ou les bios du Gers et la Chambre d'agriculture pour des réunions d'informations.

RESUME DES PROJETS MENES

1.4. Tourisme

• **Gouvernance**

La commission tourisme poursuit la mise en œuvre de séances communes aux réunions du Comité de direction de l'office de tourisme. La pertinence de ce modèle reste d'actualité.

L'année 2022 a permis notamment de valider les projets :

- Attractivité par le tourisme d'affaire
- Transfert physique du bureau d'accueil de Fleurance

• **Attractivité et Tourisme d'affaire**

Le développement concret et opérationnel du tourisme d'affaire prend la forme d'un accompagnement financier par la collectivité à hauteur de 45 000 € par an sur un programme bisannuel permettant à l'office de tourisme de recruter un personnel dédié. Le projet est entré en plein fonctionnement au 1^{er} janvier 2022. Les premiers dossiers traités et suivis par l'office de tourisme confirment l'importance de cet axe de développement en termes d'image et de renforcement de la mission attractivité.

• **Taxe de Séjour**

La loi de finance pour 2023 votée en fin d'année 2022 introduit la mise en place d'une Taxe Additionnelle régionale destinée à financer la construction de la Ligne à Grande Vitesse du Sud-Ouest. Le taux de 34% applicable dès le 1^{er} janvier 2024 implique une anticipation qui devra être déployée au cours de l'année 2023

L'outil déclaratif et de titrage de la taxe de séjour dans sa version modifiée et placé sous la gestion opérationnelle des services de l'office de tourisme permet en 2022 une collecte optimisée pour un montant supérieur à 131 000 €, montant intégrant la collecte obligatoire réalisée par les plateformes de réservation en ligne et reversé à l'EPCI (35 200 €).

• **Investissements**

Une nouvelle tranche immobilière est programmée avec livraison prévue en 2024. Le projet concerne la translation du bureau d'accueil de Fleurance vers un espace directement et visiblement accessible par le public depuis les couverts de la place de la République.

L'espace actuel est réintégré aux services fonctionnels du LIR avec de rendre plus cohérents les usages de chacune des structures.

Dans le cadre des investissements liés aux mobilités en lien avec les loisirs et le tourisme une nouvelle **Acquisition de 10 VTTAE** permet en début d'année 2022 d'accroître ce volume d'équipements destinés à accompagner l'offre incentive développée par le tourisme d'affaire.

Plan de gestion chemin de Saint Jacques le service tourisme et l'office de tourisme ont participé à la mise à jour du plan de gestion chemin de Saint-Jacques pour le tronçon classé UNESCO « Lectoure-Condom ». Sous l'égide des services de l'Etat et de l'association nationale gestionnaire, en coordination avec les services du département, les mairies concernées, et la collectivité voisine Ténarèze un nouveau plan de gestion quinquennal a été réalisé. Un vaste plan d'actions contraignantes ou non a été dessiné.

Entretien des sentiers de randonnée

Programme de valorisation et de plantations le long des chemins de randonnées. Entretien annuel :

- 2 passages de nettoyage avec machine en bordure de plantations.
- 2 passages de nettoyage manuel entre les plantations.

Le fonctionnement du service représente un coût de près de 80.000€ sur l'année, hors amortissement de matériel, et compte 3 agents représentant 1,5 équivalent temps plein.

Compétence délégué accueil information promotion : le bilan annuel des actions et missions de l'office de tourisme Gascogne Lomagne est annexé à ce rapport

En annexe : le rapport d'activités 2022 de l'office de tourisme Gascogne Lomagne.

RESUME DES PROJETS MENES

② - Environnement

2.1. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- Périodicité 2017 – 2025 pour le contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes. En 2022, 477 contrôles ont été réalisés principalement sur les communes de Goutz, Pis, Taybosq, Lalanne et Montestruc.
- En matière de neuf : 54 chantiers contrôlés avec conformité et 68 dossiers instruits (comprenant les permis de construire et les réhabilitations). 30 CU ont été instruits.

2.2. Développement durable, PCAET et COT

En lien avec le Pays et l'ensemble des intercommunalités, le Plan Climat Air Energie Territorial (diagnostics, stratégie de transition énergétique, programme d'actions, évaluation environnementale stratégique) de la collectivité a été élaboré courant 2018 pour une approbation définitive par délibération en octobre 2019. 2021, a été consacré principalement au développement des énergies renouvelables, en particulier par le développement d'ombrières photovoltaïques en lien avec l'AREC et le SDEG. La prise de compétences PLUi devrait permettre une transcription règlementaire d'un certain nombre d'objectifs du plan d'actions PCAET (lutte contre l'artificialisation, préservation de la biodiversité, lutte contre la vacance...).

En 2022, la Lomagne Gersoise, en collaboration avec le Pays Portes de Gascogne s'est également engagée dans un Contrat d'Objectif Territorial, dispositif mis en place par l'agence de la transition écologique (l'ADEME) dans le but d'accélérer les changements de pratiques internes d'une collectivité pour réduire son impact environnemental et d'impulser ou de pérenniser une animation territoriale en ce sens.

L'ADEME met à disposition des collectivités retenues des référentiels (grilles d'évaluation et de suivi) et soutient financièrement leur démarche. Concrètement, les collectivités s'engagent sur l'évaluation et l'amélioration de leurs performances, dans deux domaines phares :

- le référentiel « Climat, air, énergie »
- le référentiel « Économie circulaire »

2.3. Voie du Gers

« Création d'une liaison douce structurante et mise en valeur de la rivière ». L'étude menée par le bureau d'étude PUVA a repris en septembre 2022 (avenant concernant la tranche optionnelle). Dans la continuité de l'étude menée sur l'ensemble du territoire, le BE précisera le tracé du cheminement piétonnier sur les berges entre Fleurance et Lectoure, première phase d'un aménagement appelé à se développer à plus large échelle et à se raccorder aux itinéraires existants.

2.4. GEMAPI

La loi ayant prévu le transfert de la compétence GEMAPI au bloc communal au 1^{er} janvier 2018, des concertations avec les syndicats de rivières existants ont été menés afin d'envisager une organisation territoriale permettant une gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant (Gers et Auroue, Arrats, Gimone).

Dès 2018, il a été décidé :

- Sur le Bassin versant du Gers, d'adhérer au syndicat mixte des trois vallées, structure porteuse pour la compétence GEMA.
- Sur le bassin versant des Auvignons, la création d'une entente intercommunale entre la CC du Val d'Albret, la Tenareze et la Lomagne Gersoise afin de mutualiser nos moyens et avoir une gestion de ces cours d'eau à l'échelle du bassin versant sur le volet GEMA.

- Depuis 2020, sur les bassins d'Arrats et Gimone, le syndicat mixte de gestion des rivières Astarac-Lomagne (SYGRAL) a été mis en place pour assurer la gestion des milieux aquatiques à l'échelle de plusieurs bassins versants (Arrats, Gimone, Ayroux, Sère et du Saint Michel)

S'agissant de la compétence protection contre les inondations (PI), la Lomagne Gersoise exerce cette compétence directement. A ce titre en 2021, les études de classement en système d'endiguement des ouvrages écrêteurs du Cussé et de la Caouette à Fleurance et de la digue de Montestruc/G se poursuivent.

La maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la tranche 2 de la digue du stade à Fleurance a été retenue.

Une convention avec la commune de Fleurance formalise les conditions d'entretien des ouvrages de Fleurance.

RESUME DES PROJETS MENES

2.5. SAGE

Le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) est un outil de planification locale de l'eau visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il est issu d'un travail collectif et de concertation entre les acteurs de l'eau du territoire et doit fixer les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Dès 2015, le SDAGE Adour-Garonne avait identifié la nécessité de l'émergence d'un SAGE à l'échelle des bassins versants de la Neste et des rivières de Gascogne, périmètre intégrant l'ensemble de la Lomagne Gersoise. Les 6 départements concernés ont alors fait le choix de porter une étude d'opportunité et de délimitation du périmètre. Fin 2019, Madame la Préfète a arrêté un périmètre et lancé les consultations obligatoires. En août 2020, l'arrêté inter-préfectoral portant délimitation du périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Neste et Rivières de Gascogne a été pris. Parallèlement, une entente regroupant les 6 départements et les 32 EPCI concernés afin de mener les études nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre de ce futur SAGE a été formalisée. En 2021, la commission locale de l'eau (CLE), l'équivalent du « parlement de l'eau » a été constituée et regroupe l'ensemble des acteurs concernés. L'état des lieux est en cours.

L'année 2022 a été consacrée à **l'état initial et au diagnostic du territoire** Neste et Rivières de Gascogne. Cet état des lieux a été validé par l'ensemble des membres de la Commission Locale de l'Eau le 15 décembre 2022. Ce document, véritable photographie de la situation actuelle de la ressource en eau et de ses usages, représente une première étape de travail essentielle sur laquelle la CLE pourra s'appuyer pour continuer la démarche du SAGE.

2.6. AREC

La Lomagne Gersoise est actionnaire de la Société Publique Locale « Agence Régionale Energie Climat » (SPL AREC).

De par son statut public, la SPL peut travailler directement pour ses actionnaires publics, sans passer par une étape de mise en concurrence.

L'AREC propose aux acteurs des territoires d'Occitanie des solutions adaptées, qu'elles soient clés en main ou spécifiques, selon les contextes. Elle les accompagne sur l'ensemble de la chaîne de valeur des transitions énergétiques ou climatiques de l'amont jusqu'à la réalisation et au financement des projets

③ - Aménagement de l'espace et mobilité

3.1. SCoT de Gascogne

Membre du syndicat mixte SCoT de Gascogne pour la réalisation d'un **Schéma de Cohérence Territorial**.

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation du document et à la concertation. L'enquête publique sur le projet de SCoT de Gascogne arrêté en Comité syndical le 12 avril 2022, s'est tenue du 18 août au 26 septembre. Le rapport de la commission d'enquête a été remis le 18 novembre 2022 et donne un avis favorable assorti de 2 réserves et de 3 recommandations.

3.2. Service de Transport à la Demande

En 2022, 171 inscrits sur 30 communes, 465 trajets effectués représentant 13 032 km parcourus.

Le coût du service s'élève à 23 583,64 € en 2021.

Lieu de destination	Nb de trajets	Kms	Coût	Recettes utilisateurs
Fleurance	267	7032	14 468,14 €	1068 €
Lectoure	153	3652	7 505,18 €	628€
Condom	45	2348	4792,76 €	184 €
TOTAL	465	13032	26 766,08 €	1 880 €
<i>Coût total 2022</i>			24 886,08 €	

3.3. Aménagement Internet Haut Débit

Poursuite de la mise en œuvre de la couverture de l'ensemble des zones blanches du territoire et participation au syndicat mixte ouvert Gers Numérique pour la mise en œuvre du SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique) pour le très haut débit pour un montant de 145.201 € par an.

3.4. Système d'Informations Géographiques (SIG)

Poursuite de l'intégration des données dans le SIG en lien avec tous les services (urbanisme, environnement, économie, tourisme, services techniques, parentalité, école de musique...), et restitution cartographique, outil d'aide à la décision.

RESUME DES PROJETS MENES

④ - Habitat et urbanisme

4.1 Opération d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

L'étude Habitat, initiée suite à l'OPAH menée en régie de juillet 2016 à juillet 2021, a été finalisée. Elle a permis de dimensionner le nouveau dispositif. Une convention d'objectifs est venue formaliser les engagements de chacun et l'animation OPAH à destination du public a été mise en place début octobre 2022. Le Dispositif d'OPAH RR (Revitalisation Rurale) s'inscrit dans la continuité du précédent en incluant des objectifs plus ambitieux. Les primes complémentaires ont également été reconduites en incluant des aides renforcées pour les dossiers Autonomie, financées par la communauté de communes et par les communes.

4.2. Réhabilitation de bâtiments communaux :

S'il relève de la compétence de la Lomagne Gersoise de porter les projets de réhabilitation de bâtiments communaux en logement sociaux, aucun projet n'a été porté à l'attention de la Lomagne Gersoise en 2020.

4.3. Service urbanisme :

Instruction des autorisations d'urbanisme pour 43 communes pour un volume de 1608 comptabilisés.

4.4. Petites Villes de demain

Suite à son engagement dans le programme Petites Villes de Demain avec les villes de Fleurance et Lectoure, la Lomagne Gersoise a délibéré en décembre 2022 sur la convention d'objectifs valant ORT (Opération de Revitalisation du Territoire). Cette convention recense l'ensemble des projets urbains à court et moyen termes pour lesquels les communes bénéficient d'un appui technique spécifique dans 3 domaines majeurs : Habitat Logement, Activité commerciale, Mobilité(s), Déplacements et Espaces publics.

4.5. Planification

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Conformément à la loi dite « ALUR » du 24 mars 2014, en l'absence d'une minorité de blocage des communes, la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » a été automatiquement transférée à la Lomagne Gersoise le 1er juillet 2021. Suite aux échanges avec les différents conseils municipaux, et en complément des obligations réglementaire fixé par le code de l'urbanisme, il est apparu nécessaire de formaliser préalablement les « règles du jeu » afin que cette compétence soit réellement partagée et le futur PLUi, une co-construction entre commune et communauté Une charte de gouvernance a donc été présenté et acté en conférence des maires.

Cette charte a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les communes et la Lomagne Gersoise pour la mise en œuvre de la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » et des champs d'intervention annexes induits.

Parallèlement un comité de suivi PLUi a été instauré en charge du pilotage de l'ensemble des études.

En février 2022, la Lomagne Gersoise a délibéré afin :

- De prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal portant sur l'ensemble du territoire de la Lomagne Gersoise.
- De fixer les objectifs poursuivis suivants :
 - Construire un projet de territoire commun, équilibré et basé sur une connaissance partagée du territoire tout en répondant aux objectifs généraux énoncés par les articles L 101-1 à L101-3 du code de l'urbanisme – et en particulier la maîtrise de la consommation foncière et la limitation de l'artificialisation,
 - Affiner l'armature territoriale définie dans le SCoT de Gascogne afin de tenir compte des spécificités communales (écoles, services, commerces de proximité...),
 - Permettre un développement équilibré entre les bourgs ruraux, bourgs-relais et bourgs-centres afin de répondre aux besoins de la population actuelle et future, en particulier en prenant en compte le parcours résidentiel au sein du territoire et en favorisant le maintien du commerce et des services de proximité,

RESUME DES PROJETS MENES

- Structurer une offre de services adaptée au territoire et mener des actions proactives pour limiter la vacance immobilière et commerciale, notamment dans les deux bourgs centres bénéficiaires de la politique « petites villes de demain »
- Inscrire le développement du territoire dans une dynamique dépassant le périmètre communautaire afin d'anticiper, de tirer profit des interconnexions et des opportunités extérieures telles que la future gare LGV ou la remise en service de l'axe ferroviaire Agen/Auch,
- Faire de l'emploi et du cadre de vie, la base du développement et de l'attractivité du territoire,
- Conforter la filière agricole dans son ensemble en préservant les secteurs de production mais également en offrant un cadre propice à la reprise des exploitations, la transformation agricole ou la diversification des activités,
- Sauvegarder le patrimoine architectural, soit en le protégeant pour les éléments les plus identitaires du territoire, soit en le valorisant en autorisant, par exemple, son changement de destination,
- Promouvoir l'attractivité du territoire et développer une offre touristique durable, respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie caractéristiques de la Lomagne Gersoise
- Porter une attention toute particulière à nos paysages, à leur protection et leur valorisation avec le souci qu'ils contribuent aux développements de notre communauté sans que leur beauté n'en soit altérée.
- Engager une réflexion sur le développement des énergies renouvelables et leurs organisations sur le territoire en fonction des enjeux locaux (capacité des réseaux, sensibilité environnementale ou paysagère, préservation des espaces agricoles...),
- En lien avec le SAGE en cours d'élaboration, s'inscrire dans une politique globale de gestion de la ressource en eau (retenues collinaires, champs d'expansion ces crues, gestion pluvial, érosion des sols...).
- De fixer les modalités de collaboration avec les communes membres et les modalités de concertation
- D'associer l'Etat et les personnes publiques.

En suivant, le marché de prestation pour la réalisation des études a été attribué au groupement TADD / ASUP

En parallèle de ces études, la Lomagne Gersoise a engagé deux démarches spécifiques :

- En collaboration avec le CAUE du Gers, une étude sur l'intégration paysagère des bâtiments agricoles
- Une convention de prestation avec la Fédération de Chasse afin de déployer l'outil « Grain Bocager », outil de qualification de la trame verte et bleue et pouvant servir de support d'animation sur la place de la haie dans les territoires.

Documents d'urbanisme communaux

Conformément au L211-2 du code de l'urbanisme, la prise de compétence PLUi par la Lomagne Gersoise emporte la compétence de plein droit en matière de planification et d'élaboration des documents d'urbanisme pour les documents d'urbanisme en cours.

Les communes de Fleurance et Castéra-Lectourois étant en train d'élaborer ou réviser leur document d'urbanisme, la Lomagne Gersoise s'est engagée à poursuivre ces démarches en collaboration avec les communes concernées. Les études sont en cours.

La Lomagne Gersoise a également engagé et finalisé les modifications simplifiées des PLU de Pauilhac et Pouy Roquelaure.

Sur la commune de Lectoure, un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur en collaboration avec l'Etat sur le cœur de ville. Le PSMV est un document de planification prévu pour assurer la sauvegarde et la mise en valeur des sites patrimoniaux remarquables.

S'agissant d'un document d'urbanisme, la Lomagne Gersoise s'est également juridiquement substitué à la commune. En collaboration avec cette dernière et l'Etat, la Lomagne Gersoise finalise ce document qui devrait être arrêté puis approuvé courant 2023.

Droit de préemption :

La prise de compétence PLUi par la Lomagne Gersoise emportant également compétence en matière de préemption, la Lomagne Gersoise a instauré des droits de préemption sur les communes de Saint Martin de Goynes, Pouy Roquelaure, Pergain Taillac et Flamarens avant de leur en déléguer l'exercice.

RESUME DES PROJETS MENES

4.6. ARAC

La Lomagne Gersoise est actionnaire de la Société Publique Locale « Agence Régionale Aménagement et construction » (SPL ARAC).

De par son statut public, la SPL peut travailler directement pour ses actionnaires publics, sans passer par une étape de mise en concurrence. Elle offre ainsi à ses actionnaires de la compétence et de l'expertise sur les champs d'intervention qui sont les leurs : construction, aménagement, développement économique, ...

Elle intervient sous différents types de contrats :

- Mandat
- Concession
- Bail à construction
- Contrat de Prestation Intellectuelle
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

⑤ - Voirie

5.1. Voirie d'intérêt communautaire

• Dépendances vertes :

Les travaux de fauchage ont été réalisés par les entreprises MONDIN et SAS DOMAINE DE LA PLAN. Montant total TTC du coût des dépendances vertes : **6 847.80 €**

• Entretien voirie :

L'entreprise MALET-SPIE BATIGNOLLES d'Auch a été adjudicataire du lot voirie et l'entreprise CARRERE SAS de Monfort pour le lot assainissement.

L'entreprise STPAG de Valence/Baise a réalisé des travaux d'entretiens (PAT et enrobé à froid) pour un montant TTC de : **11 321.40 €**.

L'entreprise MALET – SPIE BATIGNOLLES d'Auch a réalisé des travaux de renforcement de voirie pour un montant TTC : **257 026.42 €**.

L'entreprise CARRERE de Monfort a réalisé quant à elle des travaux d'entretiens de fossés pour un montant TTC de : **15 220.92 €**.

L'entreprise TAGLIAFERI de Lectoure a réalisé des travaux de réfection de fossés en urgence suite à des intempéries pour un montant TTC de **2490 €**.

Route du Lac des 3 Vallées :

Dans un contexte géologique à forts risques de glissement de par la topographie collinaire, cette route chemine dans cette vallée bordée de champs cultivés dont les cassures de terrain exercent régulièrement de fortes poussées latérales sur cette voie. Suite aux études géotechniques et relevés topographiques préalablement réalisés courant 2021, la Collectivité a engagé rapidement des travaux de confortement pour une première sécurisation des talus amont :

- Purge des éboulis et terrassement en pleine masse pour le reprofilage du talus.
- Réalisation de 2 tranchées drainante en amont et en rive de la voirie pour une meilleure gestion de l'eau souterraines et de surfaces.
- Reprofilage de la voirie et réfection éventuelle du revêtement, en fonction des portances constatées.

L'entreprise TAGLIAFERI a réalisé ces travaux pour un montant de **37 977 € HT**.

5.2. Service commun :

Ci-après le tableau récapitulatif des communes adhérentes et des montants de travaux suivis.

Commune	MONTANT TRAVAUX HT		TOTAL coût commune
	Voirie	Assainissement	
Brugnens	18 034.09 €	6 782.00 €	24 816.09 €
Castet-Arrouy	14 241.04 €		14 241.04 €
Céran	11 233.33 €	1 840.00 €	13 073.33 €
Cézan	24 777.03 €	3 901.00 €	28 678.03 €
Gimbrède	61 553.20 €	3 444.00 €	64 997.20 €
Lamothe Goas	46 085.86 €		46 085.86 €
Pauilhac	35 809.38 €		35 809.28 €
Peyrecave	3 512.82 €		3 512.82 €
Pis	11 747.87 €		11 747.87 €
Plieux	8 356.17 €	2 507.50 €	10 863.67 €
Préchac	16 726.75 €		16 726.75 €
Sainte-Mère	13 849.70 €	1 602.00 €	15 451.70 €
Sainte-Radegonde	9 723.28 €	2 094.00 €	11 817.28 €
Sempesserre	29 520.44 €	5 131.50 €	34 651.94 €
Taybosq	14 204.25 €		14 204.25 €
	319 375.21 €	27 302.00 €	346 677.21 €

RESUME DES PROJETS MENES

⑥ – Services à la population

6.1. Aire d'accueil des gens du voyage

En 2022, le taux d'occupation moyen est de 39.6% et évolue entre 19.86 % à 51.67 % selon les mois.

Au vu des difficultés de gestion, et en particulier de sédentarisation de certaines familles sur l'aire, la Lomagne Gersoise a souhaité étudier différentes solutions afin de revenir à un fonctionnement normal de l'aire et de répondre aux attentes et besoins de ces familles ne relevant plus de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Une réflexion a donc été engagée sur la possible création de terrains familiaux

L'accompagnement social devenant une nécessité à laquelle l'EPCI ne peut pas répondre, il a été étudié la possibilité de déléguer la gestion de cette aire à un syndicat spécialisé (MANEO). La réflexion est en cours pour un possible changement de gestionnaire à l'été 2023.

6.2. Ecole de musique

Année scolaire 2022-2023 : De nouveaux intervenants ont rejoint l'équipe pédagogique : Marie-Evelyne Pelizzari prend en charge la classe saxophone à la place de Franck Pereira, et Emilien Pechberty, reprend les cours de batterie à la place de Robin Safaru.

L'équipe pédagogique est toujours composée de 13 intervenants (dont le directeur) et les heures se répartissent de la manière suivante.

- 13 heures de direction administrative
- 17 heures de formation musicale
- 8 heures de pratiques collectives fixes
- 96,5 heures de cours instrumentaux individuels

Soit un total de 134,5 heures (sur les 140 budgétisées)

55 nouvelles inscriptions ont eu lieu cette année, ce qui porte l'effectif à 235 élèves : 71 adultes (contre 70 l'année précédente) et 4 élèves extérieurs à la CC (2 enfants et 2 adultes) ; 16 enfants bénéficient du tarif réduit en raison de l'attribution de l'ARS (contre 18 l'an dernier).

De nombreux projets pédagogiques ont été menés :

- Des échanges entre différentes écoles : la chorale adultes s'est rendue à Tarbes pour un échange avec la chorale Ponctuations » autour du thème des fables de La Fontaine (2 concerts de restitution), l'ensemble de clarinettes s'est rendu à Castelnaudary (avec là encore 2 concerts de restitution), la classe de trombone a participé au rassemblement départemental des cuivres graves dont un concert fut donné sur le parvis de la cathédrale d'Auch, et enfin, la classe de clarinette qui a fait un échange avec celle d'Auch avec un projet qui tournait autour des musiques des balkans (un concert de restitution)
- De nombreux concerts « décentralisés » ont eu lieu, (Saint-Antoine, Cadeilhan, Miradoux, Lagarde Fimarcon, Urdens, Réjaumont, La Sauvetat, Céran
- Des stages avec nos élèves qui ont donné là encore à des concerts de restitution (guitare, flûte traversière, saxophone et Orchestre junior, piano)
- Des rencontres et participations avec les orchestres d'harmonie de Lectoure et Fleurance, et les orchestres cadets et Junior (3 concerts), sur différentes manifestations (le festin fleurantin avec la chorale adultes
- Des examens de fin de cycles, qui ont eu lieu pour les élèves de 1^{er} cycle dans notre école de musique, et pour les élèves de 2^e cycle au Conseil Départemental ; tous nos élèves ont reçu avec succès leur examens, preuve de la qualité de l'enseignement qui est prodigué.
- Des présentations en milieu scolaire, avec la classe de violon qui est allée dans les écoles de Miradoux, Saint-Mézard, Sempesserre et La Sauvetat, et l'orchestre cadet qui a fait sa tournée dans les groupes scolaires de Fleurance et Lectoure
- Le spectacle de fin d'année basé sur le thème des danses qui a eu lieu à la halle polyvalente de Lectoure

Ce sont en tout 22 concerts qui ont été donnés par les élèves de l'école de musique sur cette année scolaire.

RESUME DES PROJETS MENES

6.3. Bâtiments scolaires

Par sa délibération du 06 juillet 2022 portant modification de l'intérêt communautaire et extension de la compétence supplémentaire « construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire » à l'ensemble des bâtiments scolaires du territoire communautaire, L'ensemble des biens, droits et obligations ont été automatiquement, et de plein droit, transférés à la communauté de communes.

Dans le cadre de cette procédure, la formalisation du transfert de maîtrise d'ouvrage a été délibérée, concernant les marchés publics en cours :

- Le projet de rénovation énergétique de l'école de Pergain-Taillac d'un montant de 15 180.00 € HT (lot menuiseries), attribué à l'entreprise ESCURAING.

- Le projet de rénovation énergétique de l'école de Saint-Mézard pour les marchés de maîtrise d'œuvre 9800.00 € HT (attribué au cabinet MCAC) et de travaux, pour un montant total de 154 000.00 € HT (entreprises MANOER, DUCASI, CUNHA CASTERA, ALLIANCE).

D'autre part, et dans les 2 centre-bourgs du territoire, l'école Victor Hugo à Fleurance et l'école La Ribambelle à Lectoure ont été inscrites au plan de relance de l'Etat, pour le projet de mise aux normes d'accessibilité et d'amélioration de la performance énergétique.

Sur ces 2 projets menés conjointement, une première phase a été engagée pour lancer les travaux pendant les vacances scolaires de l'été 2022.

Lors du Conseil Communautaire du 12 juillet 2022 :

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture BAP à Fleurance, les marchés de travaux de l'école V.HUGO ont été attribués aux entreprises BATI C GERS (50 263.61 € HT – Lot 1 Isolation) et LIGARDES (23 766.82 € HT – Lot 2 Electricité-Ventilation) et sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture A22 à Lectoure, le 1^{er} lot « Isolation des Combles » de l'école La Ribambelle à Lectoure a été attribué à l'entreprise BATI C GERS (17 539 € HT – Lot Isolation des combles).

A l'école La Ribambelle, il est apparu lors de cette 1^e phase de travaux, qu'une révision de la couverture s'avérait indispensable afin d'assurer la mise hors d'eau du bâtiment et la pérennité des travaux d'isolation engagés. Ces travaux ont été délibérés en faveur de l'entreprise MANOER pour un montant de 29 841.00 € HT, correspondant à la révision des 920 m² de couverture et la reprise complète en zinc des 156 m de noue.

La 2^e phase de travaux a été projetée aux vacances scolaires 2023.

6.4. Offre de santé

Maisons de santé

Dans le cadre du projet de territoire, et consécutivement aux sollicitations d'installation de professionnels de santé au sein de la MSP de Lectoure, un projet d'extension de cet équipement a été engagé au sein d'un bâtiment communal adjacent.

Sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture BAP, une consultation a été engagée dans le cadre d'une procédure adaptée pour attribuer les marchés de travaux de l'opération, pour un montant total de **148 273 € HT**. Ces espaces ont été aménagés dans un bâtiment réhabilité très proche du pôle de santé pluridisciplinaire actuel. Ils accueilleront un cabinet de médecine générale, un cabinet double d'ophtalmologie/orthoptie, un espace d'accueil physique, une salle d'attente commune, et une salle de repos/restauration.

Aide à l'installation

Dans le cadre du projet d'implantation d'une ophtalmologue au sein de la maison médicale pluridisciplinaire de Lectoure, et afin de favoriser l'installation de professionnels de santé, la Lomagne Gersoise a décidé d'attribuer une aide à l'installation de 50.000 € à la SISA du Lectourois pour la prise en charge partielle des frais d'investissement liés à l'installation de cette ophtalmologue. Son installation est prévue courant 2023.

6.5. Conseiller Numérique France Services

Dans le cadre de France Relance et des dispositifs en faveur de l'inclusion numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, le conseiller numérique France Services de la Lomagne Gersoise accompagne les habitants du territoire qui le souhaitent aux différents usages des outils numériques. Il intervient spécifiquement dans les 43 communes de la Lomagne Gersoise. Ce service gratuit est proposé sous forme de permanences (une centaine en 2022 dans toutes les communes) avec rendez-vous individuels, et d'ateliers thématiques (Création et fonctionnalités de base d'une boîte mail / Utiliser France Connect pour ses démarches administratives en ligne / Reconnaître le Cyber harcèlement et s'en protéger / Atelier "fake-news"...) organisés dans différentes zones géographiques du territoire.

RESUME DES PROJETS MENES

6.6. Fablab

Ce projet fait suite aux succès rencontrés lors des expérimentations organisées lors des Semaines de l'Industrie. Il a pu donner lieu à un financement de la Région dans le cadre de l'appel à projet Fab Région pour un certain nombre d'équipements, et il est intégré au sein du Pacte Métropolitain Toulouse Métropole pour le financement des travaux et aménagements techniques particuliers.

Le projet de création d'un Fablab communautaire est intégré au plan pluriannuel d'investissement de la Lomagne Gersoise,

Cet équipement s'inscrit dans le projet immobilier global du Laboratoire d'Innovation Rurale, ces deux immeubles étant reliés par un aménagement d'espace urbain, bénéficiant d'un financement de l'Etat au titre de la DETR, intégré dans la consultation globale pour l'aménagement définitif de l'ensemble immobilier.

Dans le cadre de cette consultation lancée en procédure adaptée, sur une base estimative de 371.000 € HT hors options, les marchés de travaux ont été attribués, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture BAP et lors du conseil communautaire du 9 mars 2022, pour un montant hors options de 371 422.61 € HT. Les options ont aussi été retenues pour un montant supplémentaire de 11 216.20 € HT.

Les travaux ont débuté immédiatement en vue d'une réception des ouvrages au 31 décembre 2022.

6.7. Soutien à la parentalité

En vue de cette nouvelle compétence, la Lomagne Gersoise a recruté en mars 2022 une coordinatrice enfance jeunesse, Guilène Richer Durtaut. Ses premières missions ont été de prendre contact avec les différents acteurs de l'enfance et la jeunesse sur le territoire communautaire et plus particulièrement auprès des services transférés au 1er janvier 2023, à savoir les 2 Relais Petite Enfance (RPE) les 2 ludothèques de Lecture et Fleurance, ainsi que le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) de Fleurance. En parallèle, un travail de mise à jour des données collectées par le cabinet KPMG a été mis en œuvre afin d'estimer les charges transférées des communes de Fleurance et Lecture vers la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

Par délibération du 7 juillet 2022 la Lomagne Gersoise a approuvé la modification des statuts communautaires portant transfert de la compétence supplémentaire « soutien à la parentalité pour la création, gestion, coordination et animation des équipements et services « Relais Petite Enfance », « Lieux d'Accueil Enfants Parents » et « Ludothèques » du territoire afin de favoriser l'accès à ces services pour tous les habitants du territoire ».

La construction du futur service communautaire a induit la rédaction des fiches de poste des nouveaux services et des points d'étapes du transfert tout au long des mois de l'année. Elle s'est concrétisée par le recrutement des 4 agents communautaires de ce nouveau service : Claire Oulié et Sylvie Gachadouat sur les postes de ludothécaires à 0.25 ETP et de Tiphonie Themines et Lucie Klawczynski sur les postes d'animatrices RPE et LAEP à 0.75 ETP.

Un projet de fablab mobile a été élaboré conjointement entre la coordinatrice enfance jeunesse et le service en charge du fablab de la Lomagne Gersoise situé à Fleurance. La candidature à l'appel à projet de la MSA Midi-Pyrénées Sud 2022 Mobilité et Numérique sur l'axe « Accompagner les familles dans les usages numériques » a, en effet, été acceptée à la hauteur des subventions demandées. Ce projet d'un montant de **89 962.46 euros** pourrait bénéficier d'une subvention de **62 973.72 euros**.

Au 1^{er} janvier 2023 : transfert officiel des nouveaux services de soutien à la parentalité vers la Lomagne Gersoise et prise de poste des 4 agents.

* *
*

RESUME DES PROJETS MENES

Le récapitulatif des attributions de marchés 2022 est en ligne sur notre site : [www.lomagne-gersoise.com/Recapitulatifs-annuels attribution](http://www.lomagne-gersoise.com/Recapitulatifs-annuels_attribution)

Pour élaborer l'ensemble de ces projets et actions, les différentes commissions thématiques se sont réunies 28 fois en 2022 :

COMMISSIONS	Nombre de réunions
Environnement, développement durable, GEMAPI	3
Contractualisation et coopération avec les collectivités	1
Finances et affaires générales	4
Tourisme et attractivité du territoire	0
Aménagement de l'espace, numérique et mobilité	3
Habitat et Urbanisme	3
Services à la population	3
Bâtiments scolaires	6
Travaux et équipements communautaires	2
Commerce, Artisanat et Agriculture	1
Développement économique, Emploi et Innovation	2
TOTAL	28

RESUME DES PROJETS MENES

DÉTAIL DES DOMAINES D'INTERVENTION DES COMMISSIONS THEMATIQUES

Commission	Objet
Environnement, développement durable, GEMAPI	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif, - Gestion de la GEMAPI, - Relation avec le SIDEL pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés, - Animation territoriale sur le développement durable et les énergies renouvelables.
Contractualisation et coopération avec les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du contrat du Fonds Départemental de Développement du Gers - Relation avec le Conseil Régional et le PETR PORTES de Gascogne.
Finances et affaires générales	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion financière, budgétaire et fiscale de la collectivité, - Gestion du personnel communautaire, - Mise en œuvre des outils et action de communication de la collectivité.
Tourisme et attractivité du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du développement touristique et de l'attractivité du territoire communautaire, - Relation avec les acteurs touristiques, - Gestion de l'entretien des sentiers de randonnées d'intérêt communautaire.
Aménagement de l'espace, numérique et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du SCoT à l'échelle du territoire communautaire, - Gestion du TAD communautaire, - Animation territoriale liée au désenclavement numérique du territoire (Haut débit, conseiller numérique).
Habitat et Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du PLUi, - Gestion des politiques de l'habitat communautaire (OPAH), - Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux, - Gestion du service commun « urbanisme ».
Services à la population	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'école de musique communautaire, - Animation territoriale liée aux maisons de santé pluridisciplinaire, - Gestion des services enfance jeunesse d'intérêt communautaire, et animation / coordination territoriale.
Bâtiments scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement des bâtiments scolaires, - Animation territoriale du schéma communautaire des bâtiments scolaires.
Travaux et équipements communautaires	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la voirie d'intérêt communautaire, - Gestion du service commun voirie, - Gestion des équipements et investissements communautaires hors thématiques.
Commerce, Artisanat et Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Animation des partenariats avec les Chambres Consulaires, - Relation avec les acteurs économiques du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture.
Développement économique, Emploi et Innovation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du schéma de développement économique territorial, - Gestion de l'immobilier d'entreprises et des aides communautaires, - Relation avec les acteurs économiques.

2. Actions de communication

- En commun
- Supports de communication numérique
- Vœux de la Lomagne Gersoise
janvier 2022

JOURNAL EN COMMUN

En 2022, 1 numéro du journal est paru : le n°52 en janvier.

Les sujets dans En Commun n°52 :

- A la une : Gouvernance - le nouveau Bureau de la Lomagne Gersoise
- Economie / Emploi / Formation : le territoire de la Lomagne Gersoise mobilisé pour l'emploi et la formation
- Hommage à Michel Glosek
- Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme intercommunal – PLUI
- E-Commerce : des outils à votre service
- Les maisons de santé se développent
- Initiatives : Numérique – un dispositif à multiples facettes

Le journal est en ligne sur : www.lomagne-gersoise.com/Journal-En-commun

et la revue de presse 2022 sur :

www.lomagne-gersoise.com/Revue-de-presse-2022



édito

Suite aux élections partielles sur la commune de Lectoure, le conseil de communauté nous a veld en partie m'a accordé à nouveau sa confiance pour assurer la présidence de la communauté de communes. Je souhaite vous remercier pour les plus sincères que j'ai adressés aux conseillers communaux qui ont choisi de poursuivre par la même le projet de territoire que je m'étais engagé à mener pour notre Lomagne Gersoise.

Dans cette 52e édition, et même si peu de changements sont à constater, j'ai le plaisir de vous présenter le nouvel exécutif de la Lomagne Gersoise qui m'accompagnera tout au long de cette mandature pour développer notre territoire.

C'est un contexte social et économique encore difficile pour tous, habitants, entreprises et collectivités, la communauté de communes continue d'assurer et de développer ses missions au premier rang desquelles l'économie. En plus de notre soutien aux acteurs économiques, notamment les associations de commerçants et les projets de développement (industriel), nous nous attachons particulièrement aux questions de territoires. Avec, d'une part, l'ouverture de nouveaux espaces pour les nouvelles formes de travail (télétravail), bureaux partagés, et d'autre part, la poursuite d'une animation territoriale, entre les entreprises et les services de l'éducation nationale.

Je tiens à cette occasion à remercier l'important investissement des acteurs économiques locaux qui s'engagent régulièrement à nos côtés pour donner des perspectives professionnelles aux jeunes du territoire, comme dernièrement lors de la Semaine de l'Industrie.

Je tiens à l'occasion de ce journal à honorer le mémoire d'un formidables prédecesseur de notre Lomagne Gersoise, et plus largement du Gers. Michel Glosek nous a quittés le 19 octobre dernier et nous sommes tous tristes de perdre un humaniste visionnaire comme lui.

Au rang des priorités communales également, celle qui vous concerne tous, venant plus dans cette situation sanitaire complexe, la lutte contre la désertification médicale se poursuit, avec de nombreuses avancées. Sur la Lectouraise, la dynamique association des professionnels de santé entraîne une belle attractivité. Sur le Fleaurain, toutes les collectivités se mobilisent pour favoriser l'implantation de médecins libéraux en maison de santé et de contractualiser en plein cœur de Fleurance dans le cadre du dispositif départemental. 2 secteurs de notre territoire qui répondent à des dynamiques différentes, mais une seule préoccupation pour nous : doter la Lomagne Gersoise d'un niveau de service en adéquation avec nos besoins et nos populations.

En dernière page "Initiatives du territoire", le travail à soutenir les efforts que nous portons pour le développement du numérique, avec le recrutement d'un conseiller numérique dédié à notre territoire et qui a pu visiter à votre rencontre dans les 43 communes. De nouveaux équipements comme le FabLab et le ConceptLab (outil de design virtuelle augmentée) dans Gers) seront à votre disposition dès que les conditions sanitaires nous le permettront de reprendre une vie plus normale.

A l'heure d'écrire ces lignes, nous ne savons pas et nous pourrions pour la 2ème année consécutive nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. J'invite chacun à la responsabilité et à la prudence pour que la situation sanitaire ne s'aggrave pas. Je suis l'implication quotidienne des professionnels de santé de notre territoire au service de tous, pour la vaccination et les soins. Un très grand merci à eux.

Je vous présente bien évidemment, et au nom de tous les élus et de tous les acteurs communaux, nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

Xavier BALLEGNEN
Président de la Lomagne Gersoise



A la Une : GOUVERNANCE

Le nouveau bureau de la Lomagne Gersoise

A la suite des élections partielles de la commune de Lectoure, la nouvelle assemblée communautaire, constituée par les délégués des 43 communes membres (68 titulaires et 41 suppléants), a procédé lors du Conseil du 21 octobre 2021, à l'élection de l'exécutif (Président, Vice-présidents et membres du Bureau).

L'EXÉCUTIF :

- Xavier BALLEGNEN, Président
- Philippe BLANQUART, 1er Vice-président
Environnement, Développement durable, GEMAPI
- Romy GUARDIA-MAZZOLENI, 2e Vice-président
Contractualisation et relations avec les collectivités
- Oliver TARBUREDA, 3e Vice-président
Finances et Affaires générales
- Thierry GAMBOURNAC, 4e Vice-président
Tourisme et Attractivité du territoire
- Amin SCIDELLARO, 5e Vice-président
Aménagement de l'espace, Numérique, Mobilité
- Patrice SUAREZ, 6e Vice-président
Habitat et Urbanisme
- Valérie MANISSE, 7e Vice-présidente
Services à la population
- Aimée PARAROLS, 8e Vice-présidente
Bâtiments scolaires
- Bernard BANCHEZ, 9e Vice-président
Travaux et équipements communautaires
- Dominique GONELLA, 10e Vice-président
Commerce, Artisanat et Agriculture
- Jean-Louis CASTEL, 11e Vice-président
Développement économique, Emploi et Innovation

Le président et les 11 vice-présidents forment l'exécutif qui, avec Jérémie LAGARDE, Maire de Miradoux, et Janine SAVONET, Maire de Montestruc-sur-Gers, composent le Bureau.



2 nouvelles commissions thématiques ont été mises en place :

① L'une spécifique aux bâtiments scolaires, objectif prioritaire de la mandature avec 4 millions d'euros fléchés au plan pluriannuel d'investissement pour mettre à niveau les écoles du territoire et améliorer les conditions d'accueil des élèves.

② La seconde, "Contractualisation et relations avec les collectivités", à l'heure où les financements portés par les collectivités (Etat, Région, Département, PETR Portes de Gascogne et Intercommunalité) se déclinent par le mécanisme de contractualisation, la Lomagne Gersoise se dote de cet espace dédié pour mieux accompagner les projets développés sur son territoire.

Le Conseil de communauté :

Constitué par les 68 délégués des 43 communes membres, le conseil communautaire fonctionne sensiblement de la même façon que les conseils municipaux. Il administre la communauté de communes et décide entre autres de son budget. Il délègue une partie de ses attributions au bureau et au président de la Lomagne Gersoise.

Retrouvez les informations sur les représentants des communes, le fonctionnement des services et de la communauté de communes sur notre site :

① www.lomagne-gersoise.com
② Découvrir ③ Comment ça marche ?

P02	P03	P04
LES ENTREPRISES S'INVESTISSENT	URBANISME - E-COMMERCE MAISONS DE SANTÉ	INITIATIVES - CONSEILLER NUMÉRIQUE CONCEPTUBE - PABLAB

SOMMAIRE

SUPPORTS DE COMMUNICATION NUMERIQUE

En 2022, la Lomagne Gersoise gère et met à jour 2 sites web

- www.lomagne-gersoise.com : le site institutionnel



Politique de protection des données :

www.lomagne-gersoise.com/Protection-des-donnees

- www.pole21.com : le site économique



Depuis septembre 2015, la Lomagne Gersoise anime une page facebook : www.facebook.com/LomagneGersoise



La page est en lien avec d'autres pages du territoire (collectivités territoriales, villes, OT Gascogne Lomagne, entreprises...) L'objectif assigné à cette communication est qu'elle apporte l'information la plus pratique et utile possible et rende service à ceux qui la lisent.

Fin 2022, 1700 personnes suivaient la page facebook Lomagne Gersoise.

Depuis octobre 2017, la page Emplois de la Lomagne Gersoise www.facebook.com/LomagneGersoiseEmplois a été ouverte pour relayer spécifiquement les offres d'emploi du territoire. Fin 2022, 700 personnes suivaient la page Lomagne Gersoise Emplois.



Page facebook du Laboratoire d'Innovation Rurale : Depuis 2021, le service économie anime la page facebook du LIR www.facebook.com/LaboratoireInnovationRurale
Page suivie par 400 personnes fin 2022.

Présentation des vœux de la Lomagne Gersoise à la presse le mercredi 19 janvier 2022

Mercredi 19 janvier 2022, Xavier BALLENGHIEN, président de la Lomagne Gersoise, accompagné par Philippe BLANCQUART, 1er Vice-président, présentait ses vœux par voie de presse, pour pallier la traditionnelle cérémonie des vœux de la communauté de communes qui ne pouvait avoir lieu cette année encore.

-> communiqué sur www.lomagne-gersoise.com/Communiqués-de-presse



Carte de vœux 2022 réalisée par Jeanne Delecluse

II - INDICATEURS D'ACTIVITES

1. Activité statutaire

- Réunions de l'Assemblée Communautaire, dates, ordres du jour
- Réunions de Commissions, dates, ordres du jour

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

N°	Evénement	Date	Lieu	Fréquentation				Nb de délibérations
				Présents	Représentés	Absents	Total	
1	Bureau	10/02/2022	Lectoure	14			14	2
2	Conseil	16/02/2022	Terraube	49	13			16
3	Bureau	03/03/2022	Fleurance					0
4	Conseil	09/03/2022	Ste Radegonde	47	12			9
5	Bureau	31/03/2022	Fleurance					0
6	Conseil	06/04/2022	La Romieu	45	14			25
7	Bureau	03/05/2022	Fleurance					0
8	Bureau	31/05/2022	Fleurance	9	1	1	10	3
9	Conseil	06/07/2022	La Sauvetat	49	13			13
10	Bureau	12/07/2022	LIR	12				5
11	Bureau	30/08/2022	Fleurance	10				0
12	Conseil	14/09/2022	Réjaumont					11
13	Bureau	11/10/2022	Fleurance	10				5
14	Conseil	19/10/2022	Lagarde Fimarcon					11
15	Bureau	29/11/2022	Fleurance	8	4		12	16
16	Conseil	07/12/2022	Taybosc	41	16		57	22
				Total des délibérations prises				138

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

N°	Réunion	Date	N° délibération	Thème	Intitulé
1	Bureau	10/02/2022	2022001B1002_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs
			2022002B1002_02	VOIRIES ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Voiries d'intérêt communautaires - Travaux d'urgence sur la route du Lac à Lectoure
2	Conseil	16/02/2022	2022003C1602_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 08 décembre 2021
			0222004C1602_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022005C1602_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Fixation des attributions de compensation provisoire 2022
			2022006C1602_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Finances – Reversement de la redevance sur les enjeux des courses hippiques 2021
			2022007C1602_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Finances – Demande de fonds de concours pour le projet de réfection du pont d'Aurenque
			2022008C1602_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au SIDEL
			2022009C1602_07	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Personnels communautaires – Mise en conformité de la durée légale du temps de travail suite à l'application des dispositions de la loi 2019-828 du 06 août locaux
			2022010C1602_08	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Personnels communautaires – Fixation des taux de promotion pour les avancements de grade
			2022011C0216_09	HABITAT & URBANISME	Planification – Instauration d'une zone d'aménagement différé sur la commune de Saint-Martin de Goyne
			2022012C0216_10	HABITAT & URBANISME	Planification – Instauration du droit de préemption sur la commune de Pouy-Roquelaure
			2022013C0216_11	HABITAT & URBANISME	Planification – transfert de l'exercice du droit de préemption sur la commune de Lectoure
			2022014C0216_12	HABITAT & URBANISME	Planification – transfert de l'exercice du droit de préemption sur la commune de Montestruc-sur-Gers
			2022015C0216_13	HABITAT & URBANISME	Planification – Approbation de la modification simplifiée de Pauilhac
			2022016C1602_14	HABITAT & URBANISME	Planification – Modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée de Pouy Roquelaure
2022017C1602_15	HABITAT & URBANISME	Planification – Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Lomagne Gersoise			
2022018C0216_16	HABITAT & URBANISME	Planification – Modification de la composition de la commission locale SPR de Lectoure			
3	Bureau	03/03/2022			NEANT
4	Conseil	09/03/2022	2022019C0903_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 16 février 2022
			2022020C0903_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 10 février 2022
			2022021C0903_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022022C0903_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Débat d'Orientations Budgétaires 2022
			2022023C0903_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du rapport d'activités 2021 de l'Epic "Office de tourisme Gascogne Lomagne"
			2022024C0903_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Elections des délégués communautaires au SIDEL
			2022025C0903_07	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Création d'un FabLab communautaire - Attribution des marchés de travaux
			2022026C0903_08	HABITAT & URBANISME	Accessibilité – Approbation du rapport de la Commission Intercommunale d'Accessibilité 2020-2021
2022027C0903_09	HABITAT & URBANISME	Planification – transfert de l'exercice du droit de préemption sur la commune de Pouy-Roquelaure			

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

5	Bureau	31/03/2022			NEANT
6	Conseil	06/04/2022	2022029C0406_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 09 mars 2022
			2022030C0406_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022031C0406_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budgets – Approbation des comptes de gestion du Receveur pour l'exercice 2021
			2022032C0406_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2021 "Budget Général"
			2022033C0604_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget principal de la collectivité
			2022034C0406_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2021 « Ateliers Relais »
			2022035C0604_07	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget annexe « ateliers-relais »
			2022036C0406_08	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2021 « Ateliers Relais - BIOCCITANIE »
			2022037C0604_09	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget annexe « Atelier Relais – BIOCCITANIE
			2022038C0406_10	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budgets – Vote du compte administratif 2021 « Assainissement »
		2022039C0604_11	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget annexe « Assainissement »	
		2022040C0406_12	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Vote du compte administratif 2021 « Lotissements ZA »	
		2022041C0604_13	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget annexe « Lotissements ZA »	
		2022042C0406_14	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget – Vote du budget général 2022	
		2022043C0406_15	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Ateliers Relais » 2022	
		2022044C0406_16	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Assainissement » 2022	
		2022045C0406_17	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Lotissements ZA » 2022	
		2022046C0406_18	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Budget – Vote du budget annexe « Atelier Relais BIOCCITANIE » 2022	
		2022047C0406_19	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	FISCALITE – Fixation des taux de taxes locales 2022	
		2022048C0406_20	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	FISCALITE – Fixation du produit 2022 de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations	
		2022049C0406_21	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	FISCALITE – Fixation du taux de TEOM pour le SIDEL pour 2022	
		2022050C0406_22	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Avis sur la modification statutaire du syndicat mixte Gers Numérique	
		2022051C0406_23	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Voirie – Attribution des marchés d'investissement de la voirie d'intérêt communautaire	
		2022052C0406_24	HABITAT & URBANISME	Approbation de la modificationsimplifiée de Pouy-Roquelaure	
		2022053C0406_25	HABITAT & URBANISME	Poursuite du PSMV de Lecture et signature de la convention	
7	Bureau	03/05/2022			NEANT
8	Bureau	31/05/2022	2022054B3105_01	HABITAT & URBANISME	Signature d'une convention pour la mise en œuvre d'une OPAH-RR
			2022055B3105_02	HABITAT & URBANISME	Création d'un poste non permanent pour l'animation de l'OPAH-RR en Lomagne Gersoise
			2022056B3105_03	SERVICES AUX POPULATIONS	Pôle de santé de Lecture – Acquisition d'un ensemble immobilier pour le projet d'extension du pole de santé
9	Conseil	06/07/2022	2022057C0706_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 06 avril 2022
			2022058C0706_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de bureau du 31 mai 2022
			022059C0706_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

			2022060C0706_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Modification statutaire portant transfert de la compétence supplémentaire soutien à la parentalité
			2022061C0706_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Modification de l'intérêt communautaire
			2022062C0706_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du règlement intérieur
			2022063C0706_07	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Création d'une commission d'appel d'offres pour le marché d'élaboration du PLUi
			2022065C0706_09	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Fixation et répartition de la dotation de solidarité communautaire 2022
			2022066C0706_10	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Attribution de fonds de concours
			2022067C0706_11	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	PERSONNELS COMMUNAUTAIRES – Création d'un poste de direction adjointe aux affaires générales
			2022068C0706_12	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SASU Laboratoire ALTHO
			2022068C0706_13	SERVICES AUX POPULATIONS	Politique de santé – Attribution d'une aide à l'installation à la MSP de Lectoure à la SISA du Lectourois
10	Bureau	12/07/2022	2022073B1207_01	HABITAT & URBANISME	Habitat – Reprise et finalisation du PLU de Fleurance
			2022074B1207_02	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Bâtiments scolaires – Plan de Relance - Attribution des travaux de l'école La Ribambelle à Lectoure
			2022075B1207_03	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	Bâtiments scolaires – Plan de Relance - Attribution des travaux de l'école La Ribambelle à Lectoure
			2022076B1207_04	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	Energies renouvelables - Installation d'ombrières photovoltaïques
			2022077B1207_05	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Adhésion au club TGV Gare d'Agen Porte de la Gascogne
11	Bureau	30/08/2022			NEANT
12	Conseil	14/09/2022	2022078C0914_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 06 juillet 2022
			2022079C0914_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 12 juillet 2022
			2022080C0914_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022081C0914_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Signature des procès-verbaux de mise à disposition des biens suite à l'extension de la compétence bâtiments scolaires
			2022082C0914_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Avenants portant transfert de maîtrise d'ouvrage aux marchés d'œuvre et de travaux de la rénovation énergétique de l'école de St Mézard
			2022083C0914_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Avenants portant transfert de maîtrise d'ouvrage aux marchés d'œuvre et de travaux de la rénovation énergétique de l'école de Pergain Taillac
			2022084C0914_7	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Avenants portant transfert du contrat de prêts des communes de Sempesserre et Saint Mézard
			2022085C0914_08	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Création de poste en lien avec le transfert de la compétence Soutien à la parentalité
			2022086C0914_09	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Modification du tableau des effectifs suite à réorganisation des services
			2022087C0914_10	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	PERSONNELS COMMUNAUTAIRES – Création d'un poste non permanent de "chef de projet attractivité - innovation économique et partenariats - mobilité territoriale" dans le cadre du projet de ligne ferroviaire Auch-Agen et de l'arrivée du TGV
			2022088C0914_11	URBANISME & HABITAT	Signature du marché de prestation pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

13	Bureau	11/10/2022	2022089B1011_01	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Zones d'activités – Cession d'un ensemble immobilier en zone d'activités de Lectoure
			2022090B1011_02	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Innovation – Mise en oeuvre et approbation du plan de financement de la phase ingénierie "Mobilité ferroviaire et territoriale décarbonée - Ecotrain"
			2022091B1011_03	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Rénovation énergétique de l'école de Saint-Mézard – Avenant aux marchés de travaux
			2022092B1011_04	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle La Ribambelle à Lectoure – Engagement de travaux d'urgence
			2022093B1011_05	SERVICES AUX POPULATIONS	FabLab de la Lomagne Gersoise – AAP de la MSA "Numérique et mobilité"
14	Conseil	19/10/2022	2022094C1019_01	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion du 14 septembre 2022
			2022095C1019_02	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022096C1019_03	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Modification du règlement intérieur
			2022097C1019_04	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	JURIDIQUE – Avis sur le rapport annuel de la SPL ARAC
			2022098C1019_05	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	Attribution de fonds de concours
			2022099C1019_06	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	FINANCE – Admission en non-valeur et décision modificative
			2022100C1019_07	JURIDIQUE FINANCE COMMUNICATION	FISCALITE – Reversement des paris d'enjeux hippiques 2021
			2022101C1019_08	HABITAT & URBANISME	URBANISME – Débat sur le PADD de la commune de Fleurance
			2022102C1019_09	ENVIRONNEMENT	DEVELOPPEMENT DURABLE – Avis sur le projet agri-solaire de Berrac
			2022103C1019_10	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	FABLAB – Avenants aux marchés de travaux
2022104C1019_11	TRAVAUX ET EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	FABLAB – Avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre			
15	Bureau	29/11/2022	2022105B2911_01	ENVIRONNEMENT	Mobilité douce – Avenant au marché de prestation d'étude pour la création d'une liaison douce structurante par l'aménagement des berges du Gers et la mise en valeur de la rivière
			2022106B2911_02	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Rénovation énergétique de l'école de Saint-Mézard – Avenant aux marchés de travaux
			2022107B2911_03	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Rénovation énergétique de l'école maternelle Victor Hugo de Fleurance – Avenant aux marchés de travaux
			2022108B2911_04	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle La Croutz de Fleurance – Location d'un bâtiment modulaire
			2022109B2911_05	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle La Ribambelle de Lectoure – Plan de financement prévisionnel de la mise en accessibilité et sécurité – tranche 1
			2022110B2911_06	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle Victor Hugo de Fleurance – Plan de financement prévisionnel de la mise en accessibilité et sécurité – tranche 1
			2022111B2911_07	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Plan de mise en accessibilité des écoles du territoire communautaire – Plan de financement prévisionnel
			2022112B2911_08	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Plan de mise en rénovation énergétique des écoles du territoire communautaire – Plan de financement prévisionnel
			2022113B2911_09	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Rénovation énergétique et extension de l'école de Pauilhac – Plan de financement prévisionnel
			2022114B2911_10	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Travaux d'urgence du le réfectoire de Montestruc – sur - Gers – Plan de financement prévisionnel
			2022115B2911_11	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Travaux d'aménagement de l'école Monge de Fleurance – Plan de financement prévisionnel
			2022116B2911_12	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle La Ribambelle de Lectoure – Plan de financement prévisionnel de la rénovation énergétique – tranche 2

RECAPITULATIF DES REUNIONS DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE 2022

			2022117B2911_13	BÂTIMENTS SCOLAIRES	Ecole maternelle Victor Hugo de Fleurance – Plan de financement prévisionnel de la rénovation énergétique – tranche 2
			2022118B2911_14	ENVIRONNEMENT	GEMAPI – Plan de financement prévisionnel de la du projet de confortement de la digue de Montestruc-sur-Gers
			2022119B2911_15	SERVICES AUX POPULATIONS	FabLab de la Lomagne Gersoise – AAP de la MSA « Numérique et mobilité » - Modification du plan de financement prévisionnel
			2022120B2911_16	HABITAT & CADRE DE VIE	Habitat – Plan de financement prévisionnel de la 1ere tranche de suivi et animation de l'OPAH en Lomagne Gersoise
16	Conseil	07/12/2022	2022121C0712_01	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de laréunion du 14 septembre 2022
			2022122C0712_02	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Approbation du compte rendu de la réunion de Bureau du 11 octobre 2022
			2022123C0712_03	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Compte rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil
			2022124C0712_04	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif 2023
			2022125C0712_05	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Décision modificative sur le budget annexe Atelier relais Biocccitanie
			2022126C0712_06	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Budget – Décision modificative sur le budget général
			2022127C0712_07	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finances – Fixation des attributions de compensation définitives pour 2022
			2022128C0712_08	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Finances – Approbation du rapport financier de la CLECT pour les compétences PLUi et bâtiments scolaires
			2022129C0712_09	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Juridique – Election d'un membre du Bureau
			2022130C0712_10	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Juridique – Election de délégués communautaires au SIDEL
			2022131C0712_11	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Personnels communautaires – Modification du tableau des effectifs communautaires
			2022132C0712_12	JURIDIQUE FINANCES COMMUNICATION	Personnels communautaires – Adaptation du RIFSEEP aux nouvelles catégories de personnels communautaires
			2022133C0712_13	TOURISME ET ATTRACTIVITE	Office de tourisme intercommunale – Désignation de représentants au Conseil de Développement
			2022134C0712_14	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	SPANC – Adoption du rapport 2021 sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
			2022135C0712_15	ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE	Plan de gestion local Unesco « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France »
			2022136C0712_16	CONTRACTUALISATION ET COOPERATION	Contractualisation – Convention d'objectifs « Petites Villes de Demain » valant Opération de Revitalisation de Territoire
			2022137C0712_17	CONTRACTUALISATION ET COOPERATION	Contractualisation – Contrat Territorial Occitanie
			2022138C0712_18	HABITAT & URBANISME	Habitat – Régime d'attribution d'aides complémentaires OPAH
			2022139C0712_19	HABITAT & URBANISME	Instauration d'un droit de préemption urbain sur la commune de Pergain Taillac
			2022140C0712_20	HABITAT & URBANISME	Urbanisme – Instauration d'une zone d'aménagement différée sur la commune de Flamarens
2022141C0712_21	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI INNOVATION	Immobilier d'entreprises –Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SCOP AAE			
2022142C0712_22	EQUIPEMENTS ET TRAVAUX COMMUNAUTAIRES	Extension de la MSP de Lecture – Attribution des marchés de travaux			

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2022

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Aménagement de l'espace, numérique, mobilité	16/03/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement : Point SCoT ; • Numérique : présentation de la modification statutaire de Gers Numérique ; • Mobilité - transport à la demande : adaptation du règlement intérieur ; • Mobilité : Point sur le projet GPSO (ligne grande vitesse sud-ouest) ; • Questions diverses.
	06/07/2022	Mairie du Mas d'Auvignon	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du SCoT de Gascogne par le syndicat mixte en charge de son élaboration
	10/11/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • SCoT de Gascogne : Bilan de l'enquête publique • Mobilité : Ecotrain • Mobilité : Dispositif Mobicoop et Rezo Pouce • Mobilité : Expérimentation avec Pôle Emploi • Points Gers Fibre et Gers Numérique • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Bâtiments scolaires	26/01/2022	Fleurance, salle du Méridional	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la commission et détermination de la représentation territoriale : Composition de la commission et représentation territoriale ; Participation des élus municipaux et personnes qualifiées ; Mode de travail et organisation des réunions ; • Réflexion sur les démarches à engager pour le transfert des bâtiments scolaires ; • Point sur les projets et travaux engagés ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	20/04/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la remontée des éléments financiers ; • Point sur la concertation politique des communes pour le transfert des bâtiments scolaires ; • Calendrier à prévoir ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	27/06/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Avis pour le transfert des bâtiments scolaires et retour des concertations territoriales ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	31/08/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation des opérations d'investissement à engager ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	24/10/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les programmes d'investissement en cours (Fleurance, Lectoure, Saint-Mézard, Pergain-Taillac) ; • Présentation des programmes à soumettre à subvention 2023 (cabinet pour intervention énergétique, école de Pauilhac, Fleurance) ; • Point sur la procédure de transfert (assurance, procès-verbaux de mise à disposition) ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	30/11/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur les programmes d'investissement en cours (Fleurance, Lectoure, Saint-Mézard). • Présentation des programmes à soumettre à subvention 2023 (thématique énergie, école de Pauilhac, école Monge Fleurance) ; • Point sur l'organisation conjointe Lomagne Gersoise/Communes (définition d'un interlocuteur unique, réception des demandes des usagers, précision sur la répartition des tâches). • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2022

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Commerce Artisanat Agriculture	16/09/2022	Pépinière d'entreprises à Lectoure	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du site e-commerce de l'ACAL • Salon de l'habitat à Lectoure • Bilan PAC • Initiatives Gers et la participation de la Lomagne Gersoise • Présentation du dispositif ANELFA Sud-Ouest • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Contractualisation et coopération avec les collectivités	02/02/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de la commission ; • Fonctionnement de la commission ; • Présentation des structures et institutions ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
Développement économique, Emploi et Innovation	30/03/2022	Laboratoire d'Innovation Rurale à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Point sur le foncier en zone d'activités • Point sur les dossiers d'aides à l'immobilier d'entreprises • Candidature pour intégrer la Pépinière de Lomagne • Diagnostic territorial et Banque de France • Présentation de l'activité du LIR • Point sur la réunion du SPEL du 8 février • Forum du recrutement • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	04/10/2022	Laboratoire d'Innovation Rurale à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Aides à l'immobilier d'ets : demande de la SCOOP AAE (Lectoure) ; • Cessions foncières en zones d'activités : dossiers CPR et TAGMAE ; • Point sur les dossiers Matines et ECOTRAIN ; • Point sur l'aménagement des zones d'activités ; • Retour sur le forum du recrutement ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Environnement Développement durable GEMAPI	24/02/2022	Pépinière d'entreprises à Lectoure	<ul style="list-style-type: none"> • Etat d'avancement GEMAPI • Réflexion sur l'évolution du SPANC • Etat d'avancement du Photovoltaïque • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	10/05/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du « grain bocager » • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	20/10/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif Ombrières d'Occitanie • Travaux digue de Montestruc et digue du stade à Fleurance • Gouvernance Auroué et Auvignon • Etat d'avancement des études Cussé et Caouette • Grain bocager • Charte ENR du département • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2022

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Finances	14/02/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation du débat d'orientations budgétaires 2022 ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	30/03/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des éléments budgétaires 2022 en lien avec le DOB ; • Présentation de la DSC 2022 ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	20/06/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les demandes de fonds de concours ; • Dotation de Solidarité Communautaire 2022 ; • Point sur la consommation budgétaire ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	17/10/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les demandes de fonds de concours ; • Point sur la consommation budgétaire ; • Premiers éléments de fiscalité économique ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Habitat et Urbanisme	13/01/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • volet Habitat OPAH – PVD • Délibération de prescription du PLUi • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
	25/05/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Convention OPAH • Point d'avancement PLUi • Aire d'accueil des gens du voyage • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	07/09/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Urbanisme : Évolutions législatives Taxe d'Aménagement ; Point PLUi ; Avancement PLU de Fleurance • Aire d'accueil des gens du voyage : règlement intérieur ; terrains familiaux • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).
Services à la population	07/04/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Enfance Jeunesse – Présentation de Guilène RICHER-DURTAUT, coordinatrice communautaire et point sur l'avancement du transfert des équipements de soutien à la parentalité ; • Politique santé : point sur les dispositifs et projets communautaires et proposition d'extension du dispositif d'aide à l'installation à certaines spécialités ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	28/06/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Politique santé : point sur les dispositifs et projets communautaires et proposition d'extension du dispositif d'aide à l'installation à certaines spécialités ; • Enfance Jeunesse : point sur l'avancement du transfert des équipements de soutien à la parentalité ; • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	17/11/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Rentrée de l'école de musique • Points d'avancement compétence parentalité • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
Tourisme et Attractivité du territoire			

RECAPITULATIF DES REUNIONS DES COMMISSIONS EN 2022

COMMISSIONS	Date	Lieu	ORDRE DU JOUR
Travaux et équipements communautaires	08/03/2022	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition et choix du programme d'investissement 2022 pour la voirie d'intérêt communautaire. • Présentation de l'analyse des offres du projet de création d'un FAB LAB à Fleurance et avis de la commission sur l'attribution du marché. • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission)
	04/04/2023	Siège à Fleurance	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'analyse des offres du marché de travaux d'investissement voirie 2022 et avis de la commission sur l'attribution du marché. • Questions diverses (à l'initiative des membres de la commission).

2. Éléments statutaires

- Délégués communautaires
- Périmètre
- Statuts

DELEGUES COMMUNAUTAIRES EN 2022

communes	délegués titulaires	délegués suppléants
BERRAC	Philippe AUGUSTIN	David SOUBIRAN
BRUGNENS	Jean-Jacques SANGALLI	Claude DUPUY
CADEILHAN	Edouard SCHMIDT	Laetitia BUSSET
CASTELNAU-D'ARBIEU	Olivier TARBOURIECH	Emmanuel CIAPA
CASTERA-LECTOUROIS	Michel PASCAU	Francis DULIN
CASTET-ARROUY	Robert LAFFOURCADE	Jean-Louis BETTIN
CERAN	François BOUCHARD	Philippe TERRAIL
CEZAN	Bernard SANCHEZ	Philippe STARCK
FLAMARENS	Dominique BLANC	Jean-Pascal LAFFONT
FLEURANCE	Ronny GUARDIA-MAZZOLENI Monique BOCEK DE BRITO Georges BOUE Aimée PARAROLS Jean SAINT-SUPERY Brigitte LAURENTIE-ROUX Gérard SALON Simone VIRELAUDE Bernard DUTILH Nancy MAZZARGO Christian MOTTA Sabah MERZAK Grégory BOBBATO Patricia MATTIUZZO Robert LODA Jean-Louis CASTELL Corinne SAUVETRE-GUERIN	
GAVARRET-SUR-AULOUSTE	Eric BIZ	Sandrine CORAS
GIMBREDE	Florence CHEBASSIER	André ZAMPROGNO
GOUTZ	Eric LABORDE	Jean-Pierre DUGROS
LAGARDE-FIMARCON	Christian MANABERA	Jean-Pierre BOUE
LALANNE	Pierre CAUBET	Nathalie IVETON
LAMOTHE-GOAS	Alain SCUDELLARO	Serge STERN
LA ROMIEU	Thierry CAMBOURNAC	Colette CECEILLE
LARROQUE-ENGALIN	René CARPENTIER	Eliane DELPORTE
LA SAUVETAT	Claude POLES	Françoise POLES
LECTOURE	Xavier BALLENGHIEN Valérie MANISSOL Thierry THOREAU Marie-Hélène LAGARDERE Joël VAN DEN BON Odile SCHAAP Eric MATIUSSI Muriel AVID Julien PELLICER Sylvie COUDERC	

communes	délegués titulaires	délegués suppléants
MARSOLAN	Dominique GONELLA	Jean-Pierre LABADIE
MAS D'AUVIGNON	Max ROUMAT	Guy BRUNET
MIRADOUX	Jérémy LAGARDE	Alain POMARES -> Monique COUDOL
MIRAMONT-LATOURE	Jessica DARROUX	Nadine ROUFFET
MONTESTRUC-SUR-GERS	Janine SAVONET -> Gisèle GIMAT	Lilian LALANNE -> Anne-Marie PISONI
PAULHAC	Patrice SUAREZ	Stéphane CARNEIRO
PERGAIN-TAILLAC	Chantal DUBEDAT	Gisèle MUTTI
PEYRECAVE	Christian MAUROUY	Bruno CALAO
PIS	Alain MARES	David HOUY
PLIEUX	Maryse CLAVERIE	Bernard PONTISSO
POUY-ROQUELAURE	Karine JACKSON	Auréliе CAZAUBON
PRECHAC	Pierre PELLEFIGUE	Pierre THAURIGNAC
PUYSEGUR	Danièle GUILBERT	Jean-François DUCLOS -> Bernard PARADOWSKI
REJAUMONT	Didier CARTIE	Ghislaine COUDERC
SAINT-AVIT-FRANDAT	Serge PIVETTA	Christian CABALLÉ
SAINT-MARTIN DE GOYNE	Alain DABOS	Fabienne LARNICOL
SAINT-MEZARD	Thierry MANISSOL -> Vincent ZAMBONINI	Vincent ZAMBONINI -> Denis RICAUT
SAINTE-MERE	Philippe BATTISTON	Benoît DUGOUJON
SAINTE-RADEGONDE	Francis BARELLA	Jacques de GRAEVE
SEMPESSERRE	Philippe BLANCQUART	Frédéric GARDEIL
TAYBOSC	Pascale MARES	Nicolas SAINT-MARTIN
TERRAUBE	Pierre LAFFARGUE	Roseline VINCENT
URDENS	Roland MARAGNON	Marie-France MALLOT

PERIMETRE ET POPULATION

Le périmètre communautaire comprend 43 communes.

Populations légales des communes en vigueur au 1er janvier 2022

Insee, Recensement de la population 2019

Communes	Superficie en km ²	Population dernier recensement
Berrac	7,99	112
Brugnens	13,45	265
Cadeilhan	8,43	141
Castelnau-d'Arbieu	16,34	240
Castéra-Lectourois	18,86	359
Castet-Arrouy	8,04	180
Céran	10,74	230
Cézan	12,22	230
Flamarens	14,36	159
Fleurance	43,32	6 035
Gavarret-sur-Aulouste	8,38	141
Gimbrède	25,0	276
Goutz	8,46	219
Lagarde-Fimarcon	8,85	127
Lalanne	5,55	134
Lamothe-Goas	7,18	81
Larroque-Engalin	6,16	47
La Romieu	27,48	583
La Sauvetat	27,71	416
Lectoure	84,93	4027

Communes	Superficie en km ²	Population dernier recensement
Marsolan	26,1	459
Mas-d'Auvignon	13,74	176
Miradoux	34,58	537
Miramont-Latour	9,77	160
Montestruc-sur-Gers	16,31	712
Pauilhac	25,3	663
Pergain Taillac	19,4	331
Peyrecave	5,1	80
Pis	5,36	113
Plieux	12,3	157
Pouy-Roquelaure	11,0	126
Préchac	12,79	166
Puységur	7,26	77
Réjaumont	13,60	249
Saint-Avit-Frandat	7,6	98
Saint-Martin-de-Goyne	5,60	129
Saint-Mézard	15,11	237
Sainte-Mère	9,43	213
Sainte-Radegonde	9,82	184
Sempesserre	20,99	301
Taybosc	5,87	61
Terraube	25,1	385
Urdens	7,77	295

TOTAL : 43 communes soit 684 km² et 19.911 habitants en 2022

STATUTS

Arrêtés préfectoraux du 23 mars et du 3 novembre 2022, modifications de l'article 5 - Compétences – des statuts

Article 1 : Constitution

Il est constitué entre les communes de :

BERRAC – BRUGNENS – CADEILHAN – CASTELNAU-D'ARBIEU – CASTERA-LECTOUROIS – CASTET-ARROUY – CERAN – CEZAN – FLAMARENS – FLEURANCE – GAVARRET-SUR-AULOUSTE – GIMBREDE – GOUTZ – LAGARDE-FIMARCON – LALANNE – LAMOTHE-GOAS – LARROQUE-ENGALIN – LA SAUVETAT – LA ROMIEU – LECTOURE – MARSOLAN – MAS-D'AUVIGNON – MIRADOUX – MIRAMONT-LATOIR – MONTESTRUC SUR GERS – PAUILHAC – PERGAIN-TAILLAC – PEYRECAVE – PIS – PLIEUX – POUY-ROQUELAURE – PRECHAC – PUYSEGUR – REJAUMONT – SAINT-AVIT-FRANDAT – SAINTE-MERE – SAINTE-RADEGONDE – SAINT-MARTIN DE GOYNE – SAINT-MEZARD – SEMPESSERRE – TAYBOSC – TERRAUBE – URDENS.

Une Communauté de Communes, dénommée "Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise".

Article 2 : Siège

Le siège de la Communauté de Communes est fixé à FLEURANCE, 8 avenue Pierre de Coubertin.

Le conseil de la Communauté pourra se réunir dans chaque commune membre de la Communauté de Communes.

Article 3 : Objet

La Communauté de Communes associe les communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre, dans le cadre de programmes pluriannuels concertés et coordonnés, des projets communs de développement économique et d'aménagement de l'espace afin de favoriser la création d'emplois.

Article 4 : Durée

La Communauté de Communes est instituée pour une durée illimitée. Elle pourra toutefois être dissoute dans les conditions prévues à l'article L. 5214-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

.../...

STATUTS

Article 5 : Compétences

1) La communauté de communes exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences relevant de chacun des groupes de compétences obligatoires suivants :

1.1 Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaires ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; **plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale** ;

1.2 Actions de développement économiques dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ; Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L. 1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre ;

1.3 Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement ;

1.4 Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;

1.5 Collecte et traitement des déchets ménages et déchets assimilés ;

2) La communauté de communes exerce en lieu et place des communes les compétences supplémentaires relevant des groupes suivants :

2.1 Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ;

2.2 La politique du logement et du cadre de vie ;

2.3 Création, aménagement et entretien de la voirie ;

2.4 Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs, et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

2.5 Action sociale d'intérêt communautaire ;

2.6 Schéma, équipements et manifestations touristiques :

- Création, exploitation et gestion d'une flotte de VTT à assistance électrique.

.../...

STATUTS

2.7 Tout ou partie de l'assainissement :

- réalisation d'un schéma communautaire aboutissant à l'établissement des zonages communaux d'assainissement collectif et individuel ;
- prise en charge du service des contrôles des systèmes d'assainissement non collectif.

2.8 Soutien à la parentalité et à l'accueil des jeunes enfants sur le territoire :

Création, gestion, coordination et animation des équipements et services « Relais Petite Enfance », « Lieux d'Accueil Enfants Parents » et « Ludothèques » du territoire afin de favoriser l'accès à ces services pour tous les habitants du territoire ».

Article 6 : Affectation des personnels et des biens

La Communauté de Communes et les communes établiront par voie de conventions les conditions dans lesquelles les biens et le personnel des communes seront mis à disposition, détachés ou mutés à la Communauté de Communes, pour l'exercice de ses compétences.

Article 7 : Représentation des Communes

La Communauté de communes est administrée par un Conseil de Communauté, dont le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires sont établis selon les dispositions des articles L.5211-6-1 et L.5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les communes ne disposant que d'un siège disposent d'un conseiller suppléant appelé à siéger au Conseil de Communauté en cas d'empêchement du conseiller titulaire.

Les conseillers suppléants peuvent assister au Conseil Communautaire, en même temps que les délégués titulaires, sans voix délibérative.

Article 8 : Le bureau de la Communauté

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté peut déléguer certaines de ses attributions au président et au bureau composé :

Le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres élus par le Conseil communautaire.

.../...

STATUTS

Article 9 : Le budget de la Communauté

La Communauté de Communes pourvoit aux dépenses résultant des compétences que lui ont attribuées les communes.

Elle dispose des recettes suivantes :

- Le produit de la fiscalité professionnelle unique dans les conditions prévues à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.
- La dotation globale de fonctionnement,
- Les taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,
- Le revenu des immeubles,
- Les subventions de l'Union Européenne, de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Les dons et legs,
- Les emprunts,
- Le fonds de compensation de la TVA
- La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- Toutes autres recettes entrant dans le cadre de ses compétences.

Article 10 : Dotation de solidarité

Le Conseil de la Communauté de Communes pourra instituer un fonds de solidarité destiné à corriger les écarts de richesses entre les communes et à tenir compte de charges particulières que les actions de la Communauté pourraient susciter sur le territoire des communes.

Le Conseil de la Communauté de Communes arrêtera les critères de répartition de ce fonds entre les communes.

Dans le cas où la Communauté de Communes décide d'attribuer une dotation de solidarité, la répartition se fera selon les critères prévus par la loi.

Article 11 : Règlement intérieur

Le Conseil de Communauté approuvera le règlement intérieur de la Communauté dans les trois mois qui suivent sa création et, conformément à la réglementation, chaque renouvellement général des instances communautaires.

Article 12 : Adhésion à un autre E.P.C.I.

La communauté de communes pourra décider d'adhérer à un autre établissement public de coopération intercommunale sur simple délibération de son conseil de communauté. .../...

STATUTS

Article 13 : Dispositions diverses

La communauté de communes pourra assurer des prestations de services au sens de l'article L. 5211-56 du code général des collectivités territoriales et dans les conditions prévues par celui-ci.

Les services de la communauté de communes peuvent être chargés pour le compte des communes compétentes intéressées des actes d'instruction d'autorisation d'utilisation du sol, conformément aux dispositions des articles R 410-5 et R 423-15 du code de l'urbanisme.

La Communauté de Communes sera régie par les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales pour toutes les questions non prévues par les présents statuts.

Les présents statuts sont annexés aux délibérations des Conseils Municipaux décidant de la création de la Communauté de Communes.

*

* *

3. Emplois communautaires

- Tableau des effectifs salariés
- Organigramme des services
- Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Tableau des effectifs (emplois permanents) au 01/01/2023 (délibération du Conseil du 14/09/2022)

Emplois	Effectif	Durée hebdo (H)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur Général des Services	1	35	- Administration générale de la collectivité - Direction et management des services communautaires - Responsable du pôle urbanisme - habitat et cadre de vie	Attachés territoriaux	ADMINISTRATIVE
Directeur Adjoint aux affaires générales	1	35	- Gestion des moyens financiers (préparation, élaboration et suivi budgétaire, gestion des subventions, analyse financière et fiscale) - Gestion des services généraux (sécurisation des procédures et actes administratifs, marchés publics, veille réglementaire et technique, pilotage des RH) - Assistance et conseil aux élus en lien avec le DGS et les services	Attachés territoriaux ou rédacteurs territoriaux	
Développeur économique	1	35	- accompagnement des porteurs de projets économiques - animation et gestion des filières territoriales économiques - gestion et promotion de l'immobilier d'entreprises communautaires		
Comptable	1	35	- traitement comptable des dépenses et recettes - participation à l'élaboration et au suivi des budgets - gestion et suivi de la paye - relation avec le centre de gestion pour la gestion du personnel - suivi financier des marchés publics et des fournisseurs - gestion administrative des assurances et gestion des sinistres	Rédacteurs territoriaux ou adjoints administratifs	
Assistant administratif	1	35	- gestion des marchés publics, subventions et dossiers OPAH - traitement du standard téléphonique et secrétariat général - secrétariat des services techniques		
Agent administratif	1	35	- gestion, accueil et accompagnement au sein du Laboratoire d'Innovation Rurale - référent "emploi" et "commerce" au sein du service économie		
	1	35	- saisie et suivi de la facturation du service assainissement - traitement du standard téléphonique et secrétariat général - participation aux actions d'instruction d'urbanisme		

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (H)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Instructeur des autorisations d'urbanisme	2	35	- Instruction administrative et techniques des demandes liées aux autorisations d'occupation des sols - Suivi administratif des dossiers et conformité des constructions et aménagements - Conseil auprès des collectivités et acteurs de la construction et accueil du public	Adjointes administratifs, Rédacteurs, Adjointes Techniques, Techniciens territoriaux	TECHNIQUE
Technicien NTIC	1	35	- gestion du parc informatique communautaire - développement des projets liés au NTIC - gestion des actions de communication	Ingénieurs territoriaux	
Directeur des services techniques	2	35	- encadrement des services techniques - gestion administrative et financière du service - Coordonner l'exécution des travaux d'investissement - mise en œuvre et suivi des programmes de voirie	Ingénieurs et Techniciens principaux territoriaux	
Responsable du service urbanisme opérationnel	1	35	- encadrement du service "urbanisme opérationnel" - gestion administrative et financière du service - participation aux contrôles SPANC et à l'instruction des ADS	Techniciens principaux territoriaux	
Chargé de travaux voirie	1	35	- programmation et surveillance des travaux de voirie - réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie - suivi technique, administratif et financier des travaux de voirie	Techniciens principaux, agent de maîtrise territoriaux	
Gestionnaire du bâti et des équipements communautaires	1	35	- gestion et planification du gros entretien et rénovation des bâtis - suivi des consultations et marchés des maintenances et travaux courants - personne ressource avec les différents publics, usagers et partenaires		
Technicien SPANC	1	35	- Réalisation des contrôles périodiques des installations individuelles - Réalisation des contrôles de conception, d'implantation et de réalisation des installations individuelles - Mise en œuvre et suivi des opérations groupées de réhabilitation des assainissements dans le cadre des aides de l'Agence de l'Eau	Techniciens et adjoints techniques territoriaux	
Agent d'accueil et d'entretien	4	35	- gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage - entretien des sentiers de randonnées et espaces verts - maintenance sur les équipements et bâtiments communautaires	Adjointes techniques, agent de maîtrise territoriaux	
Agent NTIC	1	35	- gestion du SIG communautaire - intervention au Fab Lab communautaire - Développement des projets liés au NTIC	Ingénieurs, techniciens et adjoint techniques territoriaux	

TABLEAU DU PERSONNEL - POSTES OUVERTS / POSTES POURVUS

Emplois	Effectif	Durée hebdo (H)	Fonctions	Cadres d'emplois	Filière
Directeur de l'école de musique	1	20	- direction de l'école de musique - enseignement de la trompette	Assistants spécialisés d'enseignement artistique	CULTURELLE
Intervenants à l'école de musique	2	15	enseignement de la clarinette		
		15	flûte traversière		
	10	20	enseignement de la formation musicale,	Assistants d'enseignement artistique	
		15	piano		
		15	saxophone		
		15	batterie		
		10	guitare		
		10	violon		
		5	Trombone - tuba - cor		
		10	Trombone - tuba - cor		
		10	Violoncelle		
		10	Percussions		
Coordinateur politique communautaire enfance jeunesse	1	35	- Conception, animation, suivi et évaluation de la CTG territoriale en lien avec le projet de territoire - Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de développement du territoire pour les politiques enfance jeunesse - Appui à la gouvernance et conseil auprès des élus - Coordination des services communautaires de l'enfance jeunesse	Animateurs et adjoints d'animation	ANIMATION
Animateur ludothèque	2	8,75	- mise à disposition et valorisation de l'espace social et culturel - accueil des publics divers à titre individuel et collectif autour d'animation ludiques - concevoir, aménager, gérer du lieu et équipements		
Animateur RPE et accueillant LAEP	2	26,25	conformément au référentiel CNAF - information et accompagnement des familles et professionnels - accompagner la professionnalisation et l'amélioration des pratiques - accueil des enfants accompagnés - rompre l'isolement et du lien social avec et entre les familles	Educateurs jeunes enfants et conseillers socio-éducatif	SOCIALE

Etat des lieux des ressources humaines et des dépenses de fonctionnement

Liés à l'exercice des compétences	Domaine de compétence	Effectifs	ETP	Frais de rémunération	Autres frais de fonctionnement	Commentaire
	Services techniques	4	2,5	96 230,40 €	19 009,60 €	Arrivée gestionnaire bâti
	Développement économique	3	2,5	103 071,26 €	13 105,40 €	1 collaborateur sur 7 mois
	AAGV	2	1,2	45 167,79 €	- €	
	Transport déplacement	0	0	- €	26 945,21 €	Prestation de service TAD
	Urbanisme et habitat	3	2,5	111 733,43 €		OPAH en régie + PVD
	Environnement	3	2	86 936,83 €	9 354,17 €	Régie au SPANC et convention commune PI
	Enfance jeunesse	1	0,8	29 449,52 €		Arrivée coordonnatrice
	Enseignement artistique	13	6,5	234 214,09 €	8 377,90 €	Passage à 12 mois contractuels
	Tourisme	2	1,5	54 288,76 €	4 900,00 €	Entretien rando + prestataire
Services supports	Administration générale	5	5	327 531,60 €	10 133,39 €	
	<i>dont :</i>					
	Ressources humaines	0	0	- €		
	Finances - Comptabilité	1	1,2	67 465,87 €		
	Informatique / NTIC	3	3	136 082,63 €		SIG + conseiller numérique
	Juridique/marchés publics	1	0,5	17 522,45 €		
Services mutualisés ou communs	Instruction droit des sols	4	2,7	113 989,73 €		
	Marchés et travaux voirie	2	1,3	67 337,97 €		
Syndicats mixte / EPIC	PERT Portes de gascogne				69 688,50 €	
	Gers Numérique				27 402,48 €	Hors investissement
	Gascogne Lomagne				215 000,00 €	7 ETP
	GEMAPI				41 871,00 €	
	SCoT de Gascogne				50 374,83 €	
TOTAL		36	28,5	1 269 951,38 €	496 162,48 €	

III - ELEMENTS FINANCIERS

BUDGET 2022

Comme chaque année, le rapport d'activité annuel de la communauté de communes permet de présenter de manière globalisée l'ensemble des événements financiers de l'année, tous budgets confondus (principal et annexes).

Le budget principal

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :

Un excédent de fonctionnement de 1.520 953,44 €, une augmentation des charges à caractère général en comparaison avec l'année 2021, notamment liée à l'augmentation du coût de l'énergie (et ce malgré la mise en œuvre de l'amortisseur électrique) mais également à l'intégration de nouvelles compétences ; l'augmentation des charges de personnel liée à l'augmentation mécanique du GVT, la revalorisation du point d'indice de 3,5% en juillet 2022 et les débuts de la restructuration communautaire prenant en compte de nouvelles compétences ; la participation aux syndicats mixtes PETR Portes de Gascogne, Gers Numérique et SCoT, la subvention de gestion accordée à l'EPIC office de tourisme Gascogne Lomagne pour la sixième année ; la poursuite de la dotation de solidarité communautaire pour 150 k€ ; l'augmentation par rapport à 2021 du reversement des attributions de compensation au regard de la gratuité instaurée pour l'utilisation du service commun ;

Recettes :

La perception d'un produit fiscal global (hors TEOM) de 2 660 469 € (2 733 772 € en 2021) consécutif à la poursuite de la réforme de la fiscalité locale (avec 2 393 428 € de fraction de TVA pour la compensation de la TH et 358 949 € pour les dégrèvements de fiscalité économique) ; une DGF avec un produit de 374 913 € ; des recettes des services et domaines au niveau 2019 (avant COVID) mais impactées par des impayés sur l'AAGV ; la participation des communes au service commun par le biais des attributions de compensations négatives ; la constatation du FPIC 2022 pour un montant de 185 399 €.

Section d'investissement :

Un excédent d'investissement comptable de 4 642 145,88 €, conséquence conjuguée des excédents n-1 alimentés notamment par le décalage entre la rentrée des avances de subventions au regard du paiement des marchés de travaux pour réalisation des grands programmes d'investissement voirie, scolaires, LIR, pôle de santé, et tourisme budgétés.

Un montant d'investissement de 2 092 409,96 € (2 355 014,12€ en 2021) avec la fin comptable des projets office de tourisme à Lectoure, LIR à Fleurance, bâtiments scolaires à Fleurance et Lectoure, voirie pont d'Aurenque ; le programme voirie communautaire pour 276 212,07 € et l'engagement des travaux de la rue Saint Laurent à Fleurance, l'engagement des opérations d'extension des maisons de santé de Fleurance et Lectoure, la participation aux investissements de Gers Numérique, la fin de l'étude sur la compétence enfance jeunesse, la mise en œuvre de l'étude PLUi, l'attribution d'aides économiques et les dépenses liées à l'habitat (nouvelle étude OPAH et aides directes).

Le montant total des restes à réaliser proposé est de 4 381 712,31 € en dépenses (uniquement les dépenses engagées ou marchés signés) et 1 227 414,82 € en recettes (avec l'ensemble des soldes de subvention à percevoir).

Compte tenu des excédents constatés en fonctionnement et investissement, le besoin de financement prévisionnel est couvert.

Les budgets annexes

ASSAINISSEMENT

- Un excédent d'investissement de 25 362,52 €, sans reste à réaliser, mais avec une prévision de renouvellement du véhicule de service et d'acquisition de logiciels pour la facturation en lien avec la dématérialisation comptable engagée ;

- Un résultat de fonctionnement cumulé de 67 093,50 €, avec des recettes constatées conformes pour cet exercice et des dépenses de structures non imputées cette année.

ATELIERS RELAIS

Un déficit du budget de 65 659,16 €, (écritures comptables relatives à la cession partielle non réalisées) ; la cession du bâtiment GLOSEK ayant été retardée au début de l'année 2022 ; le budget devrait être clôturé en cours d'année 2023.

ATELIERS RELAIS BIOCCITANIE

- Un déficit d'investissement de 464 001,10 € mais avec un reste à réaliser en recette sur une subvention à l'immobilier d'entreprises (versée une seule fois plutôt que chaque année) qui équilibrera l'opération sur 15 ans,

- Un excédent de fonctionnement de 90 505,52 €, mais qui doit s'amoinrir chaque année.

ZONES D'ACTIVITES

Pas de mouvement sur ce budget annexe, qui devrait faire l'objet d'écritures de régularisation en 2023.

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRES	BP 2022	REALISATION 2022	%	CHAPITRES	BP 2022	REALISATION 2022	%
011 - Charges à caractère général	585 000	519 565,69	89%	013 Remb / Charges personnels / sécurité sociale	5 000	2 832,57	57%
<i>60 Achats</i>	<i>163 300</i>	<i>128 767,68</i>	<i>79%</i>	70 Produits des services, du domaine	115 000	133 755,73	116%
<i>61 Services extérieurs</i>	<i>201 200</i>	<i>230 647,63</i>	<i>115%</i>	75 Revenus des immeubles	95 000	86 990,13	92%
<i>62 Autres services extérieurs</i>	<i>185 500</i>	<i>104 371,38</i>	<i>56%</i>	73 FPIC et attribution compensation	41 808	227 207,30	543%
<i>63 Impôts et Taxe</i>	<i>35 000</i>	<i>55 779,00</i>	<i>159%</i>	73 Impôts économique (CET,IFER,TASCOM)	1 027 049	2 660 469,00	173%
012 - Charges de personnel	1 320 000	1 229 917,71	93%	73 Impôts ménages (TH, TFNB)	510 655	2 219 828,00	100%
014 - Attribution compensation communes	1 908 492	1 908 491,48	100%	73 TEOM	2 214 702	2 219 828,00	100%
014 - Prélèvement FNGIR	1 249 494	1 249 494,00	100%	73 Taxe de séjour	100 000	123 620,93	124%
014 - Reversement TEOM	2 218 211	2 217 617,00	100%	73 Taxe GEMAPI	150 000	148 854,00	99%
014 - Reversement Taxe de Séjour	119 158	118 225,52	99%	73 Fraction TVA	2 244 967	2 393 428,00	107%
014 - Dégrèvement GEMAPI		1 527,00		73 Reversement fiscalité de zones		79 672,27	
014 - Dotation de solidarité communautaire	150 000	150 000,00	100%	74 Dotations, subvent, participations	2 647 588	1 643 103,31	62%
65 - Charges de gestion courante	610 000	530 407,32	87%	<i>dont DGF et participation</i>	<i>342 342</i>	<i>374 913,25</i>	<i>110%</i>
<i>dont subvention de gestion budget annexe</i>	<i>30 000</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>dont compensation part salaires</i>	<i>686 236</i>	<i>686 240,00</i>	<i>100%</i>
<i>dont subvention OT</i>	<i>215 000</i>	<i>215 000,00</i>	<i>100%</i>	<i>dont allocations compensation</i>	<i>1 518 010</i>	<i>358 949,00</i>	<i>24%</i>
<i>dont participation SM</i>	<i>215 000</i>	<i>189 336,81</i>	<i>88%</i>	<i>dont subventions</i>	<i>100 000</i>	<i>174 841,46</i>	<i>175%</i>
<i>dont frais d'Assemblée</i>	<i>145 000</i>	<i>135 213,89</i>	<i>93%</i>	<i>dont DGD</i>	<i>-</i>	<i>48 159,60</i>	
<i>dont non valeur / annulation mandats</i>	<i>5 000</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>dont FCTVA</i>	<i>1 000</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
<i>dont ajustement PAS</i>		<i>1 296,62</i>		75 Autres produits de gestion	30 000	25 508,48	85%
<i>dont annulation rattachement fonds de concours COVID</i>		<i>10 440</i>		77 Produit exceptionnel		48 250,39	
66 - Charges financières	25 000	22 661,16	91%				
67 - Charges exceptionnelles	10 000	1 490,00	15%				
S/TOTAL DEPENSES REELLES	8 195 355	7 949 396,88	97%	S/TOTAL RECETTES REELLES	9 181 769	9 793 520,11	107%
66 - ICNE	500	-	-				
042 - Dot. aux amortissements	283 827	286 271,68	-	77 Mandats annulés		-	
68 - Provisions	150 000	-	-				
67 - Valeur comptable cession		17 713,20	-	77 différence réalisation			
67 - Différences sur réalisations		19 201,44	-				
022 - Dépenses imprévues	150 000	-	-				
023 - Virement à l'investissement	402 087,00	-	-				
S/TOTAL DEPENSES D'ORDRES	986 414	323 169,79	-	S/TOTAL RECETTES D'ORDRES	0,00	-	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	9 181 769	8 272 566,67	90%	TOTAL DE FONCTIONNEMENT	9 181 769	9 793 520,11	107%

Excédent de fonctionnement 2022

1 520 953,44 €

Pour rappel exédent n-1

1 646 096,79 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2022	CA 2022	RAR	RECETTES	BP 2022	CA 2022	RAR
1/ OPERATIONS FINANCIERES							
				Affect. Excd. Fonct.	1 646 096,79	1 646 096,79	
				Virt. Section Fonct.	402 087,00		
Remb. Emprunts	245 000,00	241 285,72		Excédent invest	2 570 426,00	2 570 426,00	
				FCTVA	918 044,86	187 099,87	
Créance sur personnes morales et particuliers fonds d'aide éco (avances remboursables)	10 000,00	0,00		Amortissement	283 827,00	286 271,68	
				Caution ECO / MSP	1 662,57	498,68	
Remb. Caution loyer	1 547,00	996,66		Remboursement avances remboursables	0,00	0,00	
S/T OPERATIONS FINANCIERES	256 547,00	242 282,38	0,00	S/T OPERATIONS FINANCIERES	5 822 144,22	4 690 393,02	
2/ EQUIPEMENTS NON INDIVIDUALISES							
Etudes enfance jeunesse	56 500,00	16 500,00	40 000	Subv Etudes Enfance Jeunesse	0,00		
Etudes et classements GEMAPI	142 668,00	18 447,00	124 221				
Etudes plan paysage / berges	101 120,00	0,00	101 120	Subv Etudes Berges & Plan paysage	0,00	37 342,86	
Etude Urba / PLUi	100 000,00	23 461,20	76 539	Subv mise à niveau numérique Urba	0,00	16 000,00	
Etude voirie	0,00	848,40					
Etude FabLab	0,00	20 982,37					
Logiciels et licence (compta - urba)	50 000,00	0,00					
Participation SM Gers Numérique	100 000,00	94 942,40					
Participation Toit Familial	25 000,00	0,00					
Etude OPAH	52 376,00	19 170,00	33 206	Subv Etude OPAH	16 000,00	0,00	
Aides OPAH	40 000,00	13 334,26					
Avances marchés publics	100 000,00	0,00		Avances marchés publics	100 000,00	0,00	
Aides économiques directes	355 374,00	20 000,00	335 374	Subv FISAC	0,00	22 313,00	
				Subv AAP Entrepreneuriat	0,00	22 500,00	
Fonds de concours	560 812,00	28 860,00	531 952				
S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES	1 683 850,00	256 545,63	1 242 412	S/TOTAL IMMOB INCORPORELLES	116 000,00	98 155,86	
Achat Bâtiment & terrain	750 000,00	0,00		Cession terrain	0,00	17 713,20	
Terrains budgets annexes (Atelier relais)	42 372,00			+ values	0,00	19 201,44	
Matériels et mobiliers services	30 000,00	3 695,15					
Autres matériels et outillages Services Techniques	0,00	7 563,47					
Autres installations matériels et outillages	60 000,00	19 177,08					
S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES	882 372,00	30 435,70		S/TOTAL IMMOB. CORPORELLES	0,00	36 914,64	
Aménagement Rando & paysage	5 000,00	0,00		1641 Emprunt d'Equipement	0,00		
Démantèlement haut débit	0,00	0,00		Emprunt écoles			
Jardins du bien être	0,00	2 202,00		Emprunt équilibre			
Autre immobilisation	25 000,00	0,00					
Entretien et travaux bâtiments CCLG	45 000,00	0,00					
S/TOTAL TRAVAUX EN COURS	75 000,00	2 202,00		S/TOTAL TRAVAUX EN COURS	0,00	0,00	
S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES	2 641 222,00	289 183,33	1 242 412	S/T EQUIP. NON INDIVIDUALISES	116 000,00	135 070,50	

DEPENSES	BP 2022	CA 2022	RAR	RECETTES	BP 2022	CA 2022	RAR
3/ OPERATIONS D'EQUIPEMENT							
VOIRIE programme 2022	300 000,00	276 212,07		FDC communes	24 800,00	12 399,35	
VOIRIE St Laurent	425 000,00	2 628,00		Subv DETR 2020 Saint Laurent	0,00	88 488,78	
VOIRIE route du Lac	275 000,00	45 332,46		Subv DETR 2021 intempéries	0,00	21 094,00	
				Subv DETR 2021 intempéries	0,00	8 550,00	
VOIRIE Pont Aurenque	0,00	0,00		Subv Région Pont Aurenque	27 798,00	26 878,00	920,00
				Subv Dpt Pont Aurenque	8 000,00		
				Subv Etat Pont Aurenque	55 597,00	55 628,38	
Aménagements ZA	50 000,00	5 892,25					
EP ZI Lectoure	30 000,00	3 180,00		Subv TEPCV			
EP ZI Fleurance	30 000,00	0,00		Subv SDEG			
OTI Lectoure / La Romieu	65 000,00	52 120,47	41 418,03	Subv Etat	216 279,00	71 790,73	144 488,27
LIR - Partie OT Fleurance	392 764,24	0,00	392 764,24	Subv Région			
				Subv PMTM			
VTT Electrique	35 000,00	33 936,50		Subv Tepcv			
				Subv Dpt32 OT La Romieu			
Laboratoire Innovation Rurale - Partie Bâtiment	150 000,00	539,33		Subv AAP Région			
Aménagement Cuisine LIR	70 000	25 535,09		Subv PMTM	231 766,00	0,00	231 766,00
Déploiement matériel LIR	0,00	42 254,22		Sub FSIL	36 213,00	15 771,08	20 441,92
Aménagement espace public	150 000,00	65 623,87	84 376,13	Sub FSIL	0,00	55 263,92	
				Subv DETR			
Pépinière d'entreprises (atelier)	0,00	0,00		Subv ETAT Poussinière ets			
				subv Leader poussinière			
				Subv Région	54 500,00	0,00	54 500,00
Pôle santé Lectoure	242 043,00	34 090,17	207 952,83	Subv Etat Pole santé	235 512,00	75 051,64	160 460,36
				Subv Etat Pole santé		25 228,50	
Pôle de santé Fleurance	550 000,00	28 056,34	521 943,66	Subv Région pole santé	113 451,00	113 451,50	
				Subv Leader Pole santé	100 000,00	0,00	100 000,00
Bâtiments scolaires Fleurance (Monge)	284 376,62	199 265,78	85 110,84	Subv Etat bât scolaire Fleurance	560 000,00	560 000,00	
Ecoles maternelle Fleurance (Victor Hugo)	430 773,00	0,00	430 773,00	Subv Région bât scolaire Fleurance	432 804,00	423 355,80	9 448,20
Ecoles maternelle Fleurance		100 185,45		Subv Dpt bât scolaire Fleurance		37 688,49	
Ecoles CCLG	300 000,00	106 703,40		Subv Région bât scolaire Lectoure	524 162,00	216 843,93	307 318,07
Ecoles maternelle Lectoure (Ribambelle)	350 977,00	11 164,80	339 812,20	Subv Etat bât scolaire Lectoure			
Bâtiments scolaires Lectoure (R. Castaing)	41 172,84	12 188,58	28 984,26	Subv Dpt bât scolaire Lectoure			
FAB LAB	0,00	398 925,52		Subv Etat FAB LAB	51 412,00	0,00	51 412,00
Matériel équip FabLab	397 582,80	55 775,90	341 806,90	Subv DETR FABLAB	0,00	24 020,76	
				Subv Région FAB LAB	95 000,00	0,00	95 000,00
Terrains familiaux	177 378,90	0,00	177 378,90	Subv AAGV	73 800,00	22 140,00	51 660,00
AAGV		13 528,45					
Berges du Gers	150 000,00	0,00		Subv Berges du Gers	0,00	9 323,46	
				Subv Berges du Gers	0,00	6 000,00	
GEMAPI (digues Fleurance / Montestruc)	534 401,12	47 805,60	486 979,52	Subv PI	0,00	15 000,00	
				Subv Département GEMAPI	0,00	8 000,00	
				Subv GEMAPI	0,00	17 124,00	
Dépenses imprévues	450 000,00	0,00					
S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	5 881 469,52	1 560 944,25	3 139 300,51	S/TOTAL OPERATIONS D' EQUIPT	2 841 094,00	1 909 092,32	1 227 414,82
TOTAL GENERAL OP REELLES	8 779 238,52	2 092 409,96	4 381 712,31	TOTAL GENERAL OP REELLES	8 779 238,22	6 734 555,84	1 227 414,82

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
Remb emprunts			-	EXCT INVEST	25 247,12	25 247,12	25 362,52
Schéma directeur ASST				Subvention Agence Eau			
Logiciel/Matériel Informatique	4 000,00	-	4 000,00				
Véhicule	20 277,12	-	27 218,44				
Dépenses imprévues				AMORTISSEMENT	1 530	115,40	5 855,92
Reprise amort subvention	2 500,00	-					
TOTAL INVESTISSEMENT	26 777,12	-	31 218,44	TOTAL INVESTISSEMENT	26 777,12	25 362,52	31 218,44
					Résultat Inv	25 362,52	- €

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
C/ Charges générales	9 800	2 812,48	11 000,00	001 EXCED FCT	70 801,48		67 093,50
Achats	1 800	1 733,67	3 000,00	<u>Contrôle neuf</u>			
Services extérieurs	5 000	950,83	5 000,00	Redevances ASST neuf	18 000	18 612,29	18 000,00
Autres serv. Extérieurs	3 000	127,98	3 000,00	Subv exploitation			
Personnel	90 000	81 446,17	90 000,00	<u>Contrôle fonctionnement</u>			
Non valeur			2 000,00	Redevances ASST Fct	60 000	61 971,00	60 000,00
Emprunts	-	-	-	Subv exploitation			
REOG				Réhabilitation			
Autres charges	500	1,04	500,00	REOG			
Annulation titres et cession	500	-	500,00	Rembt personnel	-	200,00	
Charges exceptionnelles	-	118,00	2 000,00	Autres produits		1,82	
Amortissements	1 530	115,40	5 855,92	Produits Exceptionnels	2 500		2 500,00
				Reprise amort subvention		-	
TOTAL FONCTIONNEMENT	102 330	84 493,09	109 855,92	TOTAL FONCTIONNEMENT	151 301,48	80 785,11	147 593,50
					Résultat Fct	-3 707,98	37 737,58 €
TOTAUX GENERAUX	129 107	84 493,09	141 074,36	TOTAUX GENERAUX	178 079	106 147,63	178 811,94

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS

SECTION INVESTISSEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
001 DFT INV	99 452,00	99 452,00	65 659,16	2111 Terrains nus	65 660,00		36 197,83
				EXCED FCT	33 792,00	33 792,84	29 461,33
				021 Virement Section Fonctionnement	0,00	0,00	
TOTAL INVESTISSEMENT	99 452,00	99 452,00	65 659,16	TOTAL INVESTISSEMENT	99 452,00	33 792,84	65 659,16

Résultat d'investissement : - 65 659,16 -

SECTION FONCTIONNEMENT H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
6522 Reversement budget annexe au principal	47 999,54	0,00	47 999,54	002 EXCT REPORTE	47 999,54	47 999,54	47 999,54
63512 T FONC GLOSEK	6 800,00	0,00		7388 Autres taxes diverses	6 800,00	6 175,00	
				7718 Autre Produit exceptionnel	0,00	23 286,33	
TOTAL FONCTIONNEMENT	54 799,54	0,00	47 999,54	TOTAL FONCTIONNEMENT	54 799,54	77 460,87	47 999,54
TOTAUX GENERAUX	154 251,54	99 452,00	113 658,70	TOTAUX GENERAUX	154 251,54	111 253,71	113 658,70

Excédent de fonctionnement 77 460,87 -

Résultat Invest	- €	Résultat Fct	47 999,54 €	Total	47 999,54 €	BEAUD
Résultat Invest	- €	Résultat Fct	0,00 €		0,00 €	TIXIER
Résultat Invest	- 65 659,16 €	Résultat Fct	29 461,33 €		-36 197,83 €	GLOSEK
Résultat Invest		Résultat Fct			0,00 €	PORTESÉO
Résultat Invest	- €	Résultat Fct	0,00 €		0,00 €	DUMAINE
Résultat Invest Global	- 65 659,16 €	Résultat global Fct	77 460,87 €		11 801,71 €	TOTAL

COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS BIOCCITANIE

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
001 DFT INV	367 064,52	367 064,52	464 001,10	1068 EXCT FCT	0,00	0,00	0
164 EMPRUNT	65 902,00	65 901,58	66 364,37	021 VIR	69 802,52	-	127 701,47
2313 travaux	39 500,00	31 035,00	0,00	1322 Subv Région	486 000,00	0,00	486 000,00
2111 terrain	83 336,00	0,00	83 336,00	1641 Emprunt	0,00	0,00	0
TOTAL INVESTISSEMENT	555 803	464 001,10	613 701,47	TOTAL INVESTISSEMENT	555 803	-	613 701,47

Déficit d'investissement : - 464 001,10

SECTION FONCTIONNEMENT_H.T.

DEPENSES				RECETTES			
N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REALISATION	BP 2023
6231 Annonces							
61521 Terrains			0				
6162 Assurances	8 000						
6227 Honoraires	1 000			002 EXCT	32 394	32 394,06	90 505,52
63512 Taxe foncière	-	6 140,00	6 140,00				
			0,00	738 REMB TF			6 140,00
66 Intérêts	6 805	6 804,38	6 341,59	7718 Subv gestion			0,00
Virement investissement	69 803		127 701,47	752 LOYER	71 055	71 055,84	71 055,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	85 608	12 944,38	140 183,06	TOTAL FONCTIONNEMENT	103 449	103 449,90	167 700,52
TOTAUX GENERAUX	641 410	476 945,48	753 884,53	TOTAUX GENERAUX	659 252	103 449,90	781 401,99

Excédent de fonctionnement 90 505,52 27 517,46

Résultat Invest	- 464 001,10 €	Résultat Fct	90 505,52 €	Total	-373 495,58 €	BIOCC
Résultat Invest Global	- 464 001,10 €	Résultat global Fct	90 505,52 €		-373 495,58 €	TOTAL

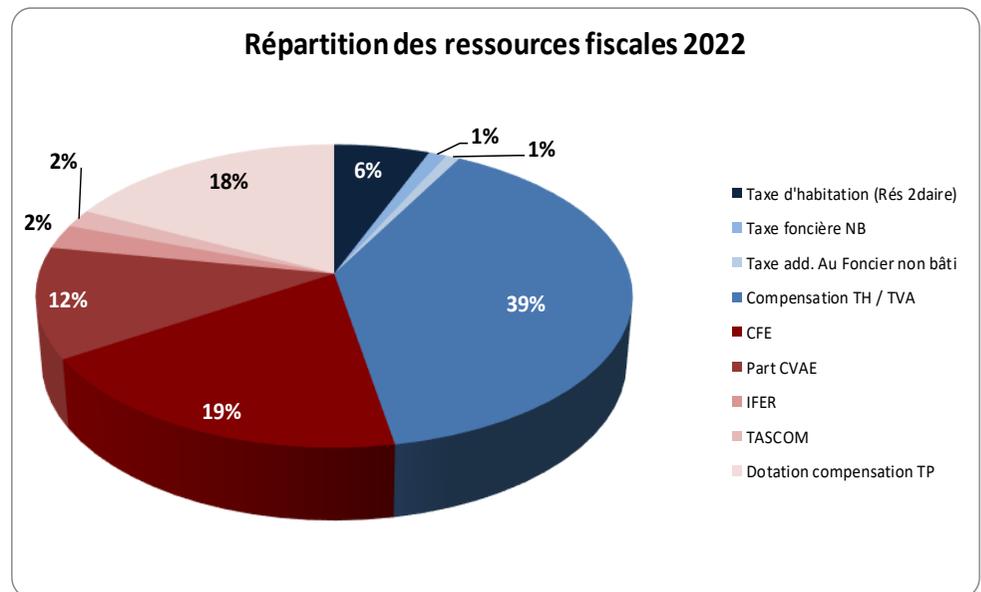
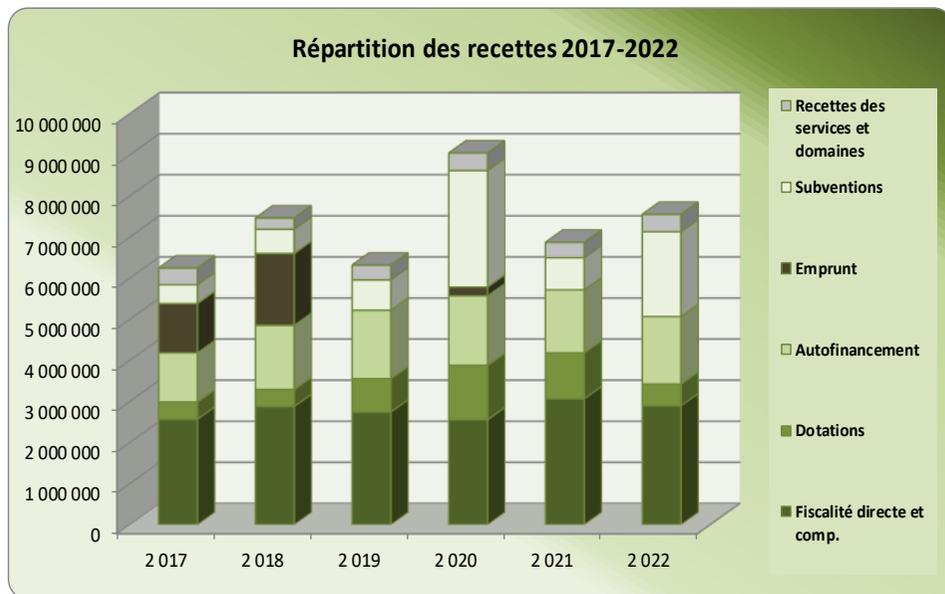
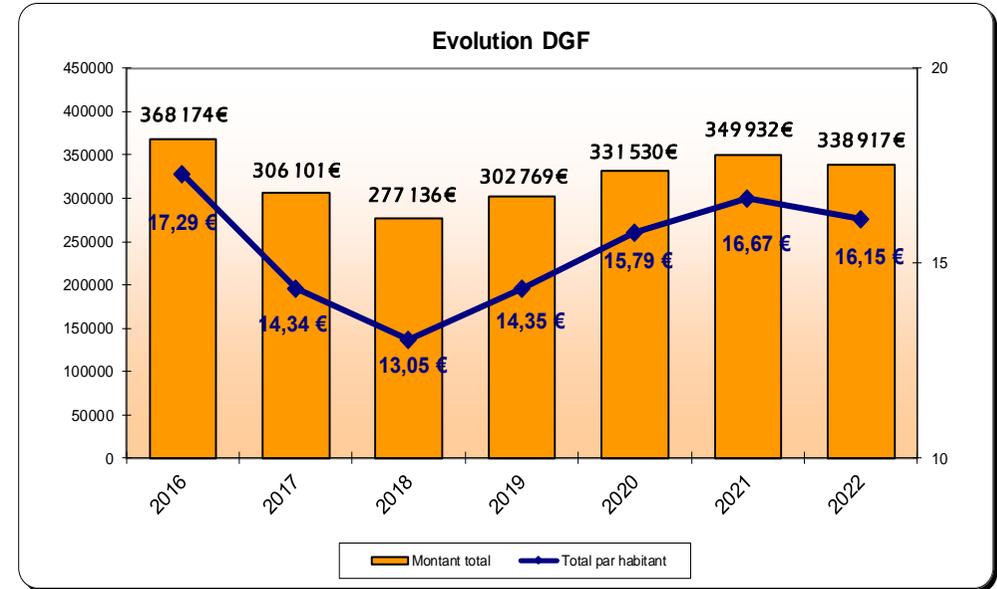
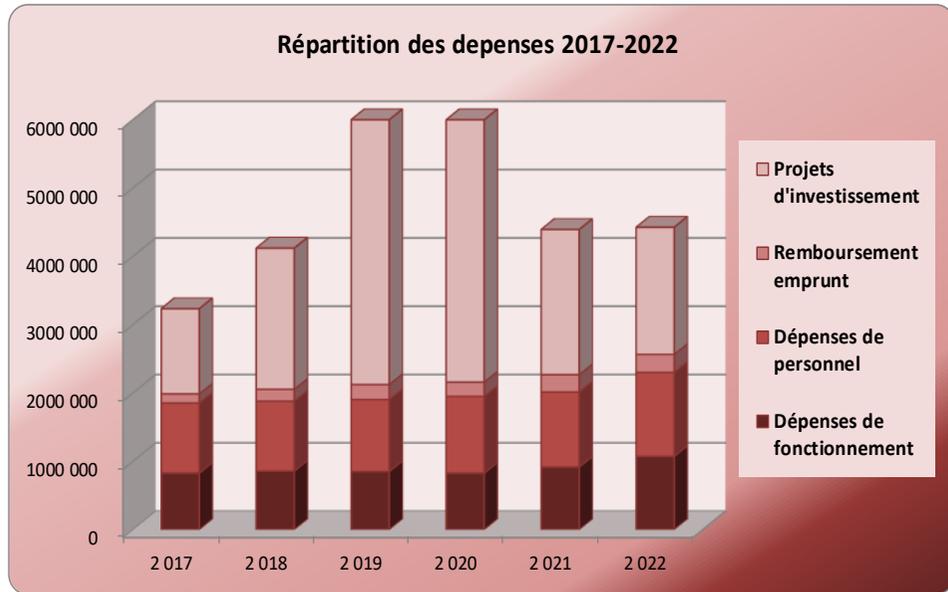
COMPTE ADMINISTRATIF CCLG 2022 – BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES

SECTION INVESTISSEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
N° de COMPTES	BP 2022	REAL	BP 2023	N° de COMPTES	BP 2022	REAL	BP 2023
010:3351 Terrains				010:3351 Terrains			
010:3354 Etudes				010:3354 Etudes			
010:3355 Travaux +Honor				010:3355 Travaux +Honor			
010:3358 Frais Annexes				010:3358 Frais Annexes			
S/T Trx en cours de terrains				S/T Trx en cours terrains			
010:3555 Terrains aménagés	89 755,00		89 755,00	010:3555 Terrains aménagés	183 656,00	0,00	183 656,00
010 DFCT Invest	93 901,00	93 901,00	93 901,00	16876 Avance CCLG			
TOTAL INVESTISSEMENT	183 656,00	93 901,00	183 656,00	TOTAL INVESTISSEMENT	183 656	-	183 656,00
SECTION FONCTIONNEMENT							
DEPENSES			RECETTES				
6015 terrains à aménager	98 725,00		98 725,00	7015 Ventes terrains	65 184,00		65 184,00
6045 Etudes				EXCT FCT	678 922,92	678 922,92	678 922,92
605 Travaux et honor	41 748,92		41 748,92				
608 Frais accessoires							
S/T Trx en cours de terrains	140 474,00		140 473,92				
6522 Reverst EXCT	509 732,00		509 732,00				
658 Produits de gestion							
7133 Variation de terr en cours				7133 Variation de terr en cours			
71355 " " de terr aménagés	183 656,00		183 656,00	71355 " " de terr aménagés	89 755,00		89 755,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	833 862,00	0,00	833 861,92	TOTAL FONCTMENT	833 861,92	678 922,92	833 861,92
TOTAL BUDGET	1 017 518	93 901,00	1 017 517,92	TOTAL BUDGET	1 017 518	678 922,92	1 017 518

ANALYSE BUDGETAIRE RETROSPECTIVE – TABLEAU DE SYNTHÈSE ET RATIOS

Tableau simplifié	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021	2 022
DEPENSES											
Dépenses de fonctionnement	611 193	494 133	595 157	657 767	763 982	828 000	857 437	850 211	827 743	917 395	1 072 617
Dépenses de personnel	642 281	704 316	801 209	957 866	983 272	1 025 531	1 023 800	1 054 484	1 123 159	1 098 473	1 229 917
Remboursement emprunt	106 258	107 025	208 177	170 295	139 856	134 050	173 661	219 358	209 163	252 662	264 643
Projets d'investissement	1 309 247	2 453 264	2 875 315	2 994 756	1 456 812	1 246 434	2 065 846	5 296 650	7 095 986	2 125 454	1 859 091
TOTAL DES DEPENSES	2 668 979	3 758 738	4 479 858	4 780 684	3 343 922	3 234 015	4 120 744	7 420 704	9 256 052	4 393 984	4 426 267
RECETTES											
Fiscalité directe et comp.	1 706 094	2 002 426	2 204 311	2 188 909	2 222 942	2 568 198	2 878 343	2 744 954	2 557 479	3 065 382	2 895 217
Dotations	661 862	850 831	801 017	852 569	562 942	417 434	413 042	809 569	1 318 899	1 118 567	525 416
Autofinancement	779 058	1 198 588	2 205 997	2 330 637	1 527 603	1 197 311	1 561 521	1 665 732	1 695 180	1 532 432	1 646 097
Emprunt	0	0	502 878	86 934	0	1 196 993	1 748 011	0	210 685	0	0
Subventions	353 301	636 007	409 739	449 994	651 482	461 408	589 781	739 094	2 838 244	783 418	2 063 045
Recettes des services et domaines	261 691	207 131	276 755	275 453	316 425	407 172	275 248	360 156	427 163	374 869	422 858
TOTAL DES RECETTES	3 762 006	4 894 983	6 400 697	6 184 496	5 281 394	6 248 516	7 465 946	6 319 505	9 047 650	6 874 668	7 552 633
Ratios											
Charge de structure											
<i>Personnel / Dépenses réelles de fonct.</i>	11%	11%	12%	14%	15%	15%	14%	15%	15%	14%	15%
<i>Personnel / Dépenses réelles de fonct. (hors reversement fiscalité)</i>	46%	52%	53%	55%	52%	51%	49%	49%	49%	51%	47%
<i>Charges de gestion / dépenses réelles de fonct.</i>	12%	10%	11%	11%	13%	14%	14%	15%	14%	15%	16%
<i>Reversement fiscalité / dépenses de fonct.</i>	77%	78%	77%	74%	72%	71%	71%	70%	70%	72%	68%
<i>Dépenses fct + perso + dette / recettes réelles fct</i>	54%	45%	52%	55%	58%	56%	56%	59%	64%	64%	66%
<i>Frais de personnel + annuité dette / Dépenses réelles de fonct.</i>	54%	60%	67%	65%	59%	58%	58%	59%	58%	62%	57%
Recettes de fonctionnement											
<i>Produit fiscalité / Recettes de fonct.</i>	87%	87%	81%	87%	86%	87%	89%	89%	85%	89%	86%
<i>DGF et autres participations / recettes de fonct.</i>	7%	7%	6%	5%	4%	4%	3%	3%	4%	6%	5%
<i>Autres produit / Recettes de fonct.</i>	1%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	3%
<i>DGF et autres participations / recettes réelles de fonct.</i>	56%	54%	56%	42%	42%	36%	34%	35%	36%	35%	31%
<i>Domaines et services / Recettes réelles de fonct.</i>	4%	5%	6%	6%	6%	5%	5%	6%	5%	7%	6%
<i>Produit de fiscalité réel / Recettes réelles de fonct.</i>	68%	69%	71%	67%	67%	73%	79%	76%	76%	86%	75%
<i>Cotisations / Produit de fiscalité large</i>	78%	80%	81%	81%	82%	83%	84%	83%	83%	48%	44%
<i>Compensation / produit fiscalité large</i>	22%	20%	19%	19%	18%	17%	16%	17%	17%	52%	56%
Capacité d'épargne											
<i>Épargne brute / recettes réelles de fonctionnement</i>	45%	55%	60%	46%	42%	44%	44%	41%	40%	43%	37%
<i>Épargne nette / recettes réelles de fonctionnement</i>	41%	52%	56%	42%	39%	40%	39%	35%	35%	37%	31%
Effort d'équipement											
<i>Épargne brute / Investissement</i>	86%	66%	77%	48%	89%	114%	73%	27%	21%	71%	72%
<i>Dépenses d'équip. / recettes réelles de fonct.</i>	52%	83%	79%	96%	47%	38%	60%	150%	190%	61%	51%
Poids de la dette et marge de manœuvre											
<i>Annuité dette / recettes réelles de fonct.</i>	4%	4%	5%	5%	4%	4%	5%	6%	5%	7%	6%
<i>Encours dette / recettes réelles de fonct.</i>	0,11	0,06	0,13	0,14	0,10	0,39	0,80	0,77	0,74	0,67	0,57
<i>Encours dette / épargne brute</i>	0,24	0,12	0,22	0,30	0,24	0,91	1,83	1,88	1,84	1,56	1,54
Encours dette	288 024 €	194 806 €	515 808 €	453 220 €	334 265 €	1 413 671 €	2 994 134 €	2 795 422 €	2 820 724 €	2 591 164 €	2 349 182 €

ANALYSE FINANCIERE RETROSPECTIVE - GRAPHIQUES



ANALYSE FISCALE – REPARTITION PAR COMMUNE 2022

	TH	TFnB	CFE	IFER	CVAE	Tascom	TOTAL	
BERRAC	6 617 €	767 €	2 394 €	804 €	418 €		11 000 €	0,40%
BRUGNENS	3 826 €	1 357 €	27 707 €	5 970 €	2 242 €		41 102 €	1,48%
CADEILHAN	2 758 €	806 €	1 703 €				5 267 €	0,19%
CASTELNAU-D'ARBIEU	8 283 €	1 595 €	3 057 €	- €	27 €		12 962 €	0,47%
CASTÉRA-LECTOUROIS	16 274 €	1 878 €	5 414 €	1 250 €	771 €		25 587 €	0,92%
CASTET-ARROUY	6 519 €	759 €	2 398 €	- €	2 386 €		12 062 €	0,43%
CÉRAN	1 569 €	1 114 €	1 841 €		777 €		5 301 €	0,19%
CÉZAN	5 814 €	1 239 €	2 133 €		307 €		9 493 €	0,34%
FLAMARENS	5 443 €	1 203 €	821 €		50 €		7 517 €	0,27%
FLEURANCE	134 156 €	4 685 €	549 445 €	46 694 €	441 078 €	58 444 €	1 234 502 €	44,39%
GAVARRET-SUR-AULOUSTE	3 076 €	758 €	4 950 €		2 070 €		10 854 €	0,39%
GIMBRÈDE	7 069 €	2 233 €	5 752 €	4 628 €	342 €		20 024 €	0,72%
GOUTZ	3 061 €	828 €	574 €				4 463 €	0,16%
LA ROMIEU	29 567 €	2 613 €	23 412 €	7 877 €	6 813 €		70 282 €	2,53%
LA SAUVETAT	11 917 €	3 429 €	4 440 €	2 279 €	739 €		22 804 €	0,82%
LAGARDE	4 107 €	945 €	5 225 €	- €	3 285 €		13 562 €	0,49%
LALANNE	1 440 €	521 €	- €				1 961 €	0,07%
LAMOTHE-GOAS	3 230 €	540 €	3 401 €				7 171 €	0,26%
LARROQUE-ENGALIN	2 574 €	599 €	555 €				3 728 €	0,13%
LECTOURE	136 293 €	9 476 €	361 075 €	39 145 €	185 197 €	59 215 €	790 401 €	28,42%
MARSOLAN	16 848 €	2 928 €	10 967 €	71 €	4 515 €		35 329 €	1,27%
MAS-D'AUVIGNON	7 503 €	1 197 €	6 978 €	3 014 €	1 785 €		20 477 €	0,74%
MIRADOUX	25 617 €	3 314 €	32 995 €	26 432 €	21 925 €		110 283 €	3,97%
MIRAMONT-LATOURE	2 400 €	756 €	1 387 €		5 €		4 548 €	0,16%
MONTESTRUC-SUR-GERS	10 464 €	1 696 €	17 584 €	5 536 €	24 266 €		59 546 €	2,14%
PAUILHAC	9 763 €	2 647 €	13 999 €	3 808 €	4 216 €		34 433 €	1,24%
PERGAIN-TAILLAC	7 126 €	1 733 €	3 273 €	- €	528 €		12 660 €	0,46%
PEYRECAVE	2 142 €	437 €	3 339 €		92 €		6 010 €	0,22%
PIS	1 161 €	546 €	316 €		5 €		2 028 €	0,07%
PLIEUX	6 995 €	1 291 €	1 994 €		611 €		10 891 €	0,39%
POUY-ROQUELAURE	4 415 €	1 005 €	1 855 €	1 224 €	816 €		9 315 €	0,33%
PRÉCHAC	3 831 €	1 246 €	3 515 €	- €	1 974 €		10 566 €	0,38%
PUYSÉGUR	1 905 €	746 €	574 €				3 225 €	0,12%
RÉJAUMONT	6 388 €	1 313 €	4 140 €		4 936 €		16 777 €	0,60%
SAINT-AVIT-FRANDAT	1 396 €	810 €	2 073 €		2 067 €		6 346 €	0,23%
SAINT-MARTIN-DE-GOYNE	2 719 €	563 €	3 483 €	945 €	576 €		8 286 €	0,30%
SAINT-MÉZARD	4 865 €	1 503 €	3 570 €	935 €	594 €		11 467 €	0,41%
SAINTE-MÈRE	3 623 €	935 €	3 512 €	6 451 €	239 €		14 760 €	0,53%
SAINTE-RADEGONDE	5 560 €	1 092 €	691 €	- €	3 €		7 346 €	0,26%
SEMPESSERRE	5 899 €	2 180 €	10 158 €	3 047 €	5 918 €		27 202 €	0,98%
TAYBOSC	692 €	459 €	1 416 €		420 €		2 987 €	0,11%
TERRAUBE	14 116 €	2 617 €	10 643 €	641 €	5 620 €		33 637 €	1,21%
URDENS	3 328 €	784 €	18 080 €		457 €		22 649 €	0,81%



CCLG – 8 avenue Pierre de Coubertin – 32500 FLEURANCE – Tél : 05 62 64 22 55 – Fax : 05 62 64 22 56
E-mail : communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com – Site internet : www.lomagne-gersoise.com